

AUJOURD'HUI

DMR vend beaucoup à l'extérieur du pays

DMR, une entreprise de services informatiques, exporte beaucoup. En 1991-92, 47 % de son chiffre d'affaires de 200 millions \$ a été réalisé à l'étranger. **B-2**

La reprise demeure fragile

Selon le Conference Board, la prudence des consommateurs et le haut taux de chômage freinent l'impact positif de la croissance des exportations. **B-3**

Si Loblaw's visait Provigo

Le géant ontarien Loblaw's n'a pas soumis d'offre d'achat pour Steinberg. Viserait-il plutôt une acquisition prochaine de Provigo ? **B-3**

LES INDICES

DOLLAR
84,00 c US-18/100

OR
358,60 \$ US -0,30

ARGENT
4,723 \$ Can -0,032

DOW JONES
3290,04 +12,43

TSE 300
3412,24 +0,14

XXM
1798,20 -1,55

COUP D'OEIL SUR LE MARCHÉ

Wall Street ferme en hausse

Wall Street a gagné une dizaine de points, hier, après avoir évolué irrégulièrement durant la séance en raison de la nervosité des investisseurs face aux récentes baisses des places financières mondiales et aux inquiétudes sur l'état de santé de l'économie américaine. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3290,04 en hausse de 0,38%.

La reprise du marché nippon et des places européennes a redonné confiance aux investisseurs à la bourse, celle-ci démarrait en hausse, hier matin, avant de s'affaiblir à la mi-séance. L'intervention d'achats sur programme informatique une demi-heure avant la clôture a permis au marché de se redresser, selon des analystes.

Les investisseurs continuent toutefois à se tenir sur la réserve en raison des incertitudes sur l'issue des élections présidentielles ainsi que sur la reprise économique aux États-Unis.

Les inquiétudes sur l'état de santé de l'économie américaine ont été renforcées jeudi par l'annonce d'une nette hausse des demandes d'allocations chômage (19 000) durant la semaine achevée le 11 juillet.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, est tombé à 7,53% jeudi en fin d'après-midi contre 7,61% mercredi soir.

Le prix des métaux en livre sterling par tonne sur le marché de Londres : cuivre 1342-1343 et plomb 345-346 ; en dollar américain par tonne : zinc 1349-1350, aluminium 1325-1326 et nickel 7595-7605. À New York, pour livraison en septembre, le pétrole brut a gagné 16 c à 22,00 \$ US le baril.

LE SOLEIL

Le taux préférentiel à 6,75 %

Baisse des taux d'intérêt

MONTREAL (PC) — Les grandes banques canadiennes ont emboîté le pas à la Banque de Montréal, hier, abaissant leur taux de base d'un quart de point à 6,75 %. Les banques ont réduit leur taux de base et leur taux hypothécaire en anticipation de la baisse attendue du taux d'escompte de la Banque du Canada, qui l'a effectivement ramené le même jour à 5,50 %.

Le taux d'escompte de la Banque centrale était de 5,61 % la semaine dernière.

Il s'agit d'une douzième baisse consécutive du taux directeur de la banque centrale en autant de semaines et du taux le plus bas enregistré au cours des douze derniers mois. Le taux le plus élevé pour la même période a été atteint le 25 juillet 1991, alors qu'il s'établissait à 8,94 %.

La Banque du Canada fixe chaque semaine le taux d'escompte à un quart de point de pourcentage au-dessus du rendement moyen des bons du Trésor à échéance de 90 jours vendus par adjudication aux institutions financières.

CIBC, la Banque Royale, la Banque Nationale, la Banque Toronto-Dominion et la Banque Scotia, de même que la Caisse centrale Desjardins du Québec, ont toutes ramené leur taux préférentiel

de 7 à 6,75 %, hier, rejoignant ainsi le taux fixé le 3 juillet par la Banque de Montréal, l'institution qui a le plus souvent donné le ton en matière de taux d'intérêt ces derniers mois.

Le taux préférentiel est celui que les banques accordent à leurs meilleurs clients et il sert de référence pour l'établissement d'une série d'autres taux.

Quant aux taux d'intérêt des prêts hypothécaires, les institutions ont annoncé des baisses variant entre un quart et un demi-point, portant le plus bas taux, 6,75 % pour une hypothèque fermée d'un an, à son niveau le plus faible depuis la fin des années 60.

La réduction des taux d'intérêt chargés aux emprunteurs s'inscrit dans le cadre d'une économie relativement faible, où le taux d'inflation a fortement décliné, et le dollar canadien est relativement stable.

Wilson menace les Américains

OTTAWA — Si les États-Unis mettent à exécution leur menace d'imposer un droit de douanes sur les importations de bière canadienne, le Canada pourrait répliquer en imposant des droits à son tour sur les produits américains, a laissé entendre le ministre du Commerce extérieur Michael Wilson à la suite d'un discours prononcé hier matin.

par MANON CORNELLIER
de la Presse canadienne

« Si les Américains lancent une action dans le dossier de la bière qui n'est pas conforme avec l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), nous prendrons cela très au sérieux et nous pourrions répondre très fort », a-t-il averti à la veille d'une dernière séance de négociations de l'accord de libre-échange nord-américain à Mexico.

Les États-Unis ont menacé d'imposer un droit de douanes de 3 \$ sur chaque caisse de 24 bouteilles de bière ontarienne vendue au sud de la frontière. Il s'agit d'une mesure de représailles contre l'imposition par le gouvernement ontarien d'une taxe environnementale de 2,40 \$ sur les caisses de 24 canettes de bière et de frais d'entreposage de 2,53 \$ la caisse pour la bière américaine.

Mercredi, le premier ministre ontarien Bob Rae avait fait une sortie en règle contre le projet américain. « Ils veulent jouer dur parce qu'ils sont au milieu d'une année électorale ? Très bien, s'ils veulent jouer de cette façon, nous jouerons de cette manière aussi », avait-il déclaré.

M. Wilson a indiqué qu'il ne savait pas ce que comptait faire le premier ministre ontarien mais il s'est dit prêt lui aussi à défendre les intérêts des brasseries canadiennes.

Retrait de Ross Perot

M. Wilson, dont l'allocation portait sur les négociations commerciales entre le Canada, les États-Unis et le Mexique, a aussi souligné que le retrait du milliardaire Ross Perot de la course à la présidence américaine avait réduit la pression ressentie au cours des pourparlers.

Depuis plusieurs mois, les Américains laissaient entendre qu'ils voulaient signer officiellement l'accord commercial trilateral avant les élections de novembre.

Pour ce faire, les négociateurs devaient terminer leur travail au début d'août car, avant de signer tout accord, le président Bush doit donner un

préavis de 90 jours au Congrès.

« Je ne suis pas sûr que cela est aussi important maintenant. Il y a une semaine un individu s'est retiré de la course à la présidence et il était négatif à l'endroit de l'ALENA alors que les candidats Bush et Clinton y sont favorables. Même si quelques points peuvent devenir des enjeux électoraux, l'essence de l'entente a le soutien des Républicains et des Démocrates. Il peut y avoir une insistance à conclure les négociations avant les élections mais pas nécessairement de signer officiellement l'accord, comme on semblait le souhaiter il y a une semaine », a déclaré M. Wilson lors de la période de questions qui a suivi son discours.

M. Wilson quitte Ottawa aujourd'hui pour Mexico où il doit poursuivre et tenter de conclure les négociations avec ses homologues mexicain et américain, M. Jaime Serra et Mme Carla Hills. Il a indiqué que cette rencontre pourrait être la dernière au niveau ministériel.

Mais, selon M. Wilson, on ne ferme pas la porte à la poursuite des pourparlers. « Nous ne sommes liés par aucun échéancier précis », a-t-il dit au cours de son discours.

M. Wilson a fait un bilan des négociations et a rappelé les objectifs canadiens au cours de ces discussions amorcées il y a plus d'un an.

M. Wilson a répété que le Canada n'accepterait aucune érosion des gains obtenus lors de l'entrée en vigueur de l'entente canado-américaine en 1989. Le Pacte de l'Auto et le mécanisme de règlement des différends doivent être maintenus et la culture doit être exclue de l'entente, a-t-il rappelé.

Par ailleurs, le Conseil du travail du Canada a joint sa voix hier à l'Ontario et à la Colombie-Britannique pour demander que le Canada se retire des négociations.

Dans son discours, M. Wilson avait indiqué qu'il ne comprenait pas cette position qui ne nuirait qu'au Canada et non aux Américains.



Marc Tardif et Gilles Bédard entendent redonner au Manoir St-Castin sa classe d'antan.

Manoir St-Castin : Tardif en confirme l'acquisition

QUÉBEC — L'ex-hockeyeur Marc Tardif et son associé Gilles Bédard ont confirmé hier par voie de communiqué qu'une société qu'ils ont formée vient d'acquiescer le Manoir St-Castin au Lac-Beauport.

par LOUIS TANGUAY
LE SOLEIL

En entrevue, M. Tardif n'a pas voulu préciser l'ampleur des investissements en cause ni le montant de la transaction d'achat dont le SOLEIL avait annoncé l'imminence dans son édition de mardi. Mais il a indiqué que la réouverture de l'établissement dans la première quinzaine de septembre, doit créer une soixantaine d'emplois.

Quant au projet de développement hôtelier qui avait été formulé par les anciens proprié-

taires il y a deux ans, les acquéreurs ont l'intention d'en reprendre l'étude, mais à moyen terme seulement.

Les premiers efforts seront consacrés à redonner au Manoir St-Castin la classe qu'il avait du temps où la famille Plamondon en était propriétaire. L'accent sera mis sur la qualité de la table, de l'accueil et sur les activités.

Les 44 chambres ont été refaites à neuf, dit M. Tardif de même que les salles à manger et les cuisines. Du côté des activités, il souligne qu'aux courts de tennis existant il entend ajouter des shuffleboards, un

mini-putt. De plus, il souhaite développer les sports aquatiques (ski nautique, planche à voile etc.).

Pour la saison d'hiver, en plus des programmes de ski, il est question d'excursions à motoneige dans les projets des acquéreurs. La maison compte organiser aussi des activités pour l'âge d'or et installer des salles de jeux familiales, notamment pour une clientèle internationale comme celle qui a fréquenté l'endroit jusque dans les années 70.

Les travaux de rénovation et de modernisation qui se poursuivront pendant encore deux ou trois semaines devraient permettre de mieux répondre aux exigences de la clientèle actuelle en matière de restauration, de congrès et d'hôtellerie.

Le bailleur de fonds de Laurent Gagnon est confiant

Le président de la seconde société californienne présument capable de venir en aide à Laurent Gagnon, la Golden Investment & Finance, ne peut pas encore confirmer la conclusion d'une entente, mais il se dit confiant d'y parvenir pour l'échéance 18 août.

par PIERRE ASSELIN
LE SOLEIL

Rappelons que M. Gagnon affirme avoir trouvé en Californie le capital dont il a besoin pour redresser son entreprise, auprès de deux bailleurs de fonds : la Christiana Capital Corporation et la Golden Investment & Finance.

Les quelques indications obtenues par le SOLEIL de sources officielles ne permettent pas de tracer une image très précise des deux entités, qui semblent toutes deux être de petites organisations.

La Golden Investment & Finance, citée par M. Gagnon, mardi, lors de l'assemblée de ses créanciers, est décrite comme une société de courtage en valeurs qui agit pour le compte

d'investisseurs de l'étranger, et ses revenus proviennent des commissions qu'elle perçoit pour ses services.

Le président de la compagnie, M. Paul Taway, joint hier par le SOLEIL, a confirmé qu'il poursuivait des discussions avec M. Gagnon et les créanciers de celui-ci. Il affirme, par contre, que ses activités ne sont pas limitées au courtage, et qu'il agit dans ce dossier pour son propre compte, et non pas pour un autre investisseur.

L'entreprise se trouve à Monterey, une petite ville située au sud de San Francisco, et, selon les données disponibles, M. Taway en est le seul actionnaire et employé. Golden Investment a été fondée en 1988, et elle partage son bureau avec une autre entreprise de courtage

dont il est aussi propriétaire, avec deux associés. Les revenus de cette société affiliée sont estimés à 1 million \$, ceux de la Golden Investment ne sont pas précisés.

Quant à la deuxième société, la Christiana Capital Corporation, elle ne possède pas de siège social autre que la demeure du propriétaire et président de l'entreprise, M. Edward Stavitsky, qui vit à Los Angeles, et se trouvait d'ailleurs récemment à Montréal.

Les représentants québécois de l'entreprise, dont une filiale a récemment été incorporée à Montréal, avaient déjà indiqué que cette société existe depuis 1954 aux États-Unis. Les renseignements officiels situent plutôt son incorporation au 6 novembre 1991, dans l'Etat du Nevada.

Laurent Gagnon affirme pouvoir disposer de 250 millions \$ en consolidant ses avoirs avec le capital que lui avanceraient ces deux investisseurs américains.

BF Goodrich fermera son usine de Shawinigan pour au moins 24 mois

SHAWINIGAN (PC) — Une nouvelle tuile s'abat sur l'économie du centre de la Mauricie. Hier midi, la direction de l'usine BF Goodrich, de Shawinigan, a annoncé la fermeture de l'entreprise pour une période minimale de 24 mois, en octobre, mettant au chômage une centaine d'employés.

La compagnie présente cette fermeture comme une « suspension des activités » à son usine de fabrication de composés vinyliques de Shawinigan, et ce, à compter du 2 octobre, pour une période indéfinie.

« Selon nos estimations actuelles, pour le court et le moyen terme, nous ne prévoyons pas que la suspension des opérations dure moins de 24 mois, a indiqué le directeur de l'usine, Denis Belzile. Au

cours de cette période, nous continuerons d'évaluer les conditions du marché et la demande de nos clients. »

L'entreprise a expliqué, hier, que la fermeture temporaire s'inscrit dans un programme important de réduction de coûts visant à accroître la productivité du système global de fabrication de composés vinyliques. Les produits fabriqués à l'usine de Shawinigan le seront dorénavant dans d'autres usines de

la compagnie, possiblement en Ontario.

« Ce fut une décision difficile car nos employés sont excellents et dévoués », a confié M. Denis Belzile. Il a laissé entendre que l'entreprise allait tout mettre en oeuvre pour aider le personnel visé par cette décision.

Il a de plus indiqué que durant la période d'arrêt des activités, BF Goodrich maintiendra l'intégrité de l'emplacement au point de vue sécurité et environnement.

L'entreprise avait fermé son département de résines de vinyle de Shawinigan en décembre 1990, entraînant la perte de près de 125 emplois.

DMR vend de plus en plus à l'étranger

MONTREAL (PC) — La firme de services informatiques DMR a réalisé en 1991-92 un bénéfice net de 4,6 millions \$ ou 35 ¢ par action, à comparer aux 5,6 millions \$ de profit ou 43 ¢ par action l'année précédente.

Quant au quatrième trimestre de l'exercice annuel, clos le 31 mai dernier, il s'est soldé par un bénéfice de 1,4 million \$, en regard d'un gain de 1,08 million \$ le trimestre clos fin mai 1991.

Le président Pierre Ducros a rappelé, hier, qu'un « gain unique » favorisait l'année 1990-91, la vente d'une option d'achat de 1,1 million \$ sur l'immeuble du centre-ville où loge le siège de DMR.

Par ailleurs le chiffre d'affaires annuel a atteint les 212 millions \$, en progression de 6 % sur les 200 millions \$ de 1990-91.

Jugeant le quatrième trimestre de bon augure, la direction de DMR prévoit une nouvelle croissance des revenus pour l'exercice qui débute.

L'activité de DMR (partenaires Ducros, Serge Meilleur et Pierre Roy) s'est aussi déplacée un peu

plus vers l'étranger en 1991-92 : 53 % des ventes ont été au Canada, 47 % à l'étranger, contre une répartition de 56-44 % l'année précédente.

Par territoire, il a été de 112 millions \$ au Canada, 49 millions \$ en Australie, 30 millions \$ aux États-Unis et 22 millions \$ en Europe.

En Australie, DMR possède 51 % de Quadrant, l'autre actionnaire est le transporteur aérien et ferroviaire Quantas. En mai, la firme montréalaise a conclu une entente avec United Airlines, de Chicago, et elle est partenaire de la commission des transports et voirie du comté de Los Angeles.

Au Québec, avec IST (Industrielle services techniques) pour partenaire, DMR a commencé à monter un système pour les données cliniques dans cinq hôpitaux.

La firme est aussi finaliste, face à Bombardier et Martin Marietta,

pour un contrat de 200 millions \$ de gestion des inventaires au ministère de la Défense.

En genre de travail, explique M. Ducros, DMR réalise 35 % son chiffre en consultation, 65 % en « livraison » c'est-à-dire en fourniture effective de services et personnels.

Avec IBM

MM. Meilleur et Ducros ont par ailleurs souligné les avantages de la méthode par « impartition » (en anglais outsourcing), qui a représenté 13 % du chiffre dans le dernier bilan.

Récemment DMR a conclu une entente de trois ans avec une filiale d'IBM Canada suivant laquelle, chez un client donné, la filiale d'IBM s'occupe des opérations et DMR de la maintenance et le « développement des applications ».

Dans la méthode d'impartition, le client transfère ses opérations informatiques et son personnel concerné devient employé de DMR.

« L'aspect social est primordial, affirme M. Ducros. Évidemment le client peut faire une épuration dans son personnel, avant que DMR entre en fonctions, après que nous ayons regardé ensemble les besoins de l'entreprise. En fait souvent, l'effectif des gens d'informatique dans une entreprise augmente et baisse, suivant les besoins par période. »

Selon M. Meilleur, les banques sont des entreprises qui « risquent des problèmes à long terme, en restant avec leurs informaticiens à l'interne ». Dans un contrat d'impartition, dit-il, les gains de productivité « sont prouvables au bout de 18 mois ».

L'administration Bush revoit ses prévisions

WASHINGTON (AFP) — L'administration Bush a revu en légère hausse ses prévisions de croissance pour 1992 et 1993 et a très nettement révisé à la baisse ses projections de déficit budgétaire pour cette année, indique le dernier rapport semestriel sur l'état de santé de l'économie américaine publié, hier.

La Maison-Blanche a également accusé en cette année électorale le Congrès, dominé par les Démocrates, d'être le principal responsable de la faiblesse de la reprise par son refus d'adopter les mesures de relance proposées par le président George Bush à la fin janvier.

Selon ce document présenté par le chef des conseillers économiques du président Bush, Michael Boskin, et le directeur du Bureau du budget, Richard Darman, la croissance économique américaine, mesurée en termes de produit intérieur brut (PIB), atteindra 2 % en rythme annuel cette année et 3 % en 1993. En 1991, le PIB s'était contracté de 0,7 %.

Dans ses premières projections publiées le 31 janvier avec le projet de budget 1993 transmis au Congrès, l'administration ne prévoyait qu'une croissance de 1,5 %.

Mais malgré cette révision en hausse de la croissance en 1991, l'économie américaine enregistrera cette année, sa plus modeste performance, au sortir d'une récession, depuis la fin de la deuxième guerre mondiale.

Les dernières projections de l'administration font ressortir une inflation modérée avec une hausse de 3,1 % des prix de détail en 1992 et de 3,3 % en 1993.

Le document de l'administration prédit également que le chômage (7,8 % en juin) retombera à 6,9 % pendant les trois derniers mois de cette année et à 6,4 % en 1993.

Ces prévisions de la Maison-Blanche sur l'emploi sont plus optimistes que celles publiées mardi par la Réserve fédérale selon lesquelles le taux de chômage pourrait rester à 7,5 % au quatrième trimestre.

EN UN CLIN D'OEIL

■ Début des travaux de la Route du Nord

ALMA — Les gouvernements fédéral et provincial ont procédé, hier, à l'inauguration des travaux de la Route du Nord. La cérémonie s'est déroulée au camp de Maures, un endroit situé en bordure du tracé de la route, au nord de Chibougamau. Cette cérémonie survient après que tous les détails techniques entre Ottawa et Québec aient été réglés. Le projet de 75 millions \$ sera financé par Hydro-Québec, le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial. Il permettra d'atteindre Némiskau, à la baie James, à partir de Chibougamau, sur une distance de 216 kilomètres.

■ Sandoz Canada investit 13,9 millions \$ à Whitby

MONTREAL — Sandoz Canada, dont le siège social est situé à Dorval, annonce l'établissement d'un centre de fabrication et de distribution d'envergure internationale pour Theraflu à son usine de Whitby, en Ontario. Theraflu (un médicament contre le rhume et la grippe) est distribué aux États-Unis et son équivalent canadien, Neo Citran, au Canada, en Suisse et dans d'autres pays. Cet investissement de 13,9 millions \$ fait de l'usine de Whitby le centre d'ensachage et de distribution de médicaments en poudre le plus vaste et le plus moderne en Amérique du Nord.

■ Nouvelle acquisition de Groupe Transat

MONTREAL — Groupe Transat s'est porté acquéreur de Regent Holidays, de Toronto, qui est l'un des plus importants voyagistes au Canada, avec un chiffre d'affaires de 95 millions \$ pour l'année fiscale 1991. Le prix total de cette transaction, d'un minimum de 1 million \$, est déterminé selon une formule qui prend en compte les résultats de l'entreprise au cours des quatre prochaines années. Groupe Transat est devenu l'un des chefs de file de l'industrie du voyage et du tourisme au Canada avec un chiffre d'affaires de 248 millions \$ pour l'année terminée le 31 octobre 1991 et un chiffre d'affaires prévu de 300 millions \$ pour l'année en cours.

■ Groupe Jean Coutu : bénéfice net de 35,9 millions \$

MONTREAL — Le Groupe Jean Coutu a clos son exercice financier le 31 mai 1992 avec un bénéfice net de 35,945 millions \$ par rapport à 30,409 millions \$ à l'exercice précédent, une croissance de 18,2 %. Le bénéfice par action s'est établi à 69 ¢ contre 58 ¢ en 1991, en donnant effet à la subdivision des actions. La compagnie a ainsi réalisé un rendement de 20,3 % sur l'investissement moyen des actionnaires. Les ventes et autres revenus ont totalisé 755 millions \$, comparativement à 658,2 millions \$ à l'exercice antérieur. Cette progression de 14,7 % est attribuable en large partie à la croissance du chiffre d'affaires réalisé au Canada, de même qu'à la comptabilisation, pour la période complète de 12 mois, des résultats de la chaîne américaine acquise au cours de l'exercice précédent.

■ Acquisition de Magasins Wise

MONTREAL — Magasins Wise a conclu l'achat des 81 magasins de la chaîne Peoples, appartenant à la société de détail britannique Marks & Spencer. Le prix de la transaction a été fixé à 27 millions \$. Wise exploite 49 magasins, dont la majorité se trouve au Québec. Les centres de distribution Peoples, quant à eux, sont principalement établis dans les régions rurales du Québec, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve. Avec l'acquisition des 81 magasins du réseau Peoples, Wise se hisse parmi les plus importantes chaînes de grands magasins dans l'Est du Canada.

■ Nationalair transporte plus de passagers

MONTREAL — Au cours du premier semestre de 1992, Nationalair a transporté 4,1 milliards passagers-kilomètres, doit un accroissement de 23 % par rapport à la même période en 1991. Durant les six premiers mois de 1992, 27 % du trafic passagers de Nationalair est le résultat de contrats de sous-traitance à l'extérieur du Canada, notamment au Koweït et en Indonésie, où ont été basés plusieurs B-747 de Nationalair avec leurs équipages.

■ Trustco Desjardins retrouve la rentabilité

MONTREAL — Trustco Desjardins annonce, pour la période de trois mois terminée le 30 juin 1992, un bénéfice net de 599 000 \$, comparativement à une perte nette de 4,41 millions \$ pour la période correspondante de 1991. Compte tenu du bénéfice net réalisé au premier trimestre, Trustco Desjardins affiche donc un bénéfice net de 814 000 \$ pour les six premiers mois de l'année, comparativement à une perte nette de 3,154 millions \$ pour la période correspondante de 1991. Pour les six premiers mois de 1992, le bénéfice par action s'établit à 4 ¢, comparativement à une perte par action de 17 ¢ pour la même période en 1991.

■ Deprenyl acquiert Lipopharm

TORONTO — La compagnie Deprenyl a annoncé, hier, l'acquisition de 78,6 % des actions de la compagnie montréalaise Lipopharm, par un échange d'actions dont la valeur est estimée à 1,5 million \$. L'entente prévoit aussi que Deprenyl paie jusqu'à 780 000 \$ en actions supplémentaires lorsque certains objectifs de revenus seront atteints. Lipopharm se spécialise dans la recherche et le développement de technologies reliées aux liposomes, qui permettent d'accroître l'efficacité des médicaments et des produits pour la peau. La société Bio-Capital conservera sa participation minoritaire dans la compagnie, ainsi qu'un siège au conseil d'administration. Deprenyl est une société pharmaceutique canadienne, qui se spécialise dans les produits pour maladies neurologiques, la dermatologie et certaines maladies chroniques.

■ Hausse des demandes d'allocations de chômage

WASHINGTON — Le nombre d'Américains ayant demandé à bénéficier d'allocations de chômage a progressé de 19 000 durant les premiers jours de juillet, soit son plus haut niveau en deux mois, a annoncé, hier, le département du Travail. Le total des candidats à l'allocation de chômage s'établit à 422 000 au 11 juillet contre 403 000 (chiffre révisé) une semaine auparavant, selon la même source. La hausse est nettement plus élevée que les prévisions des experts qui s'attendaient à une progression d'environ 10 000 demandes. Le nombre des demandeurs d'allocations est le plus élevé depuis la semaine du 2 mai. En juin, le taux de chômage avait de son côté atteint 7,8 %, plus haut niveau en huit ans aux États-Unis.



VILLE DE VAL-BÉLAIR

PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE CHAUVEAU

AVIS PUBLIC

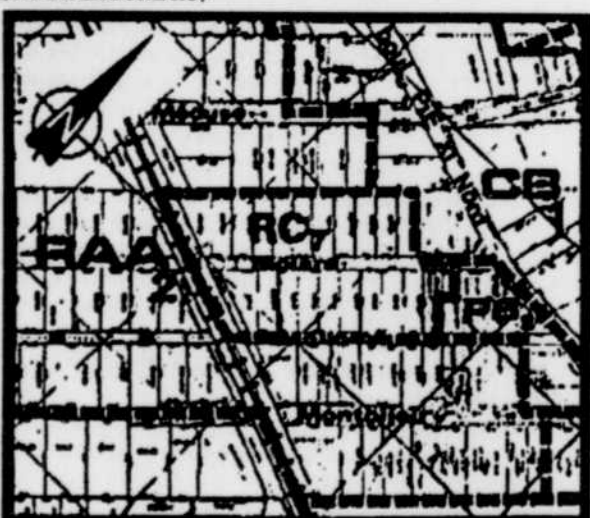
AVIS PUBLIC est donné aux personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la zone concernée (RC) visée par le règlement numéro VB-419-92 ayant pour effet la création de la nouvelle zone RC7 à même l'actuelle zone PA1, et à même une partie de l'actuelle zone RAA2.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 7 juillet 1992, le Conseil a adopté le règlement numéro VB-419-92 et intitulé « Règlement ayant pour objet de modifier le règlement de zonage VB-324-88 et amendements, en créant la nouvelle zone RC7 à même l'actuelle zone PA1, et à même une partie de l'actuelle zone RAA2 au plan de zonage modifié ».
2. Le présent règlement s'applique à la zone concernée RC7. Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire, peuvent demander que ce règlement fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leurs nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.
3. Ce registre sera accessible de 9 heures à 19 heures le 29 juillet 1992 au bureau de la municipalité, 1105, avenue de l'Église Nord, Val-Bélair.
4. Le nombre de demandes reçues pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de seize (16). Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
5. Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé le 29 juillet 1992, à l'hôtel de ville de Val-Bélair, 1105, avenue de l'Église Nord, à 19 heures 15 minutes.
6. Le règlement peut être consulté au bureau de la municipalité du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h et pendant les heures d'enregistrement.

CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE HABILE À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITE SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE

1. Condition générale à remplir le 7 juillet 1992
Être soit domicilié dans la zone, soit propriétaire d'un immeuble situé dans celle-ci, soit occupant d'une place d'affaires située dans celle-ci.
2. Condition additionnelle, particulière aux personnes physiques, à remplir le 7 juillet 1992
Être majeur et de citoyenneté canadienne et n'être ni interdite, ni en cure fermée, ni sous la protection d'un curateur public.
3. Condition additionnelle, particulière aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux occupants d'une place d'affaires
Être une personne désignée par une procuration signée par la majorité d'entre eux et qui n'est pas inscrite prioritairement en vertu de l'article 531 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités à un autre titre sur la liste référendaire.
4. Condition d'exercice du droit d'une personne morale de signer la requête
Designier par une résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés une personne qui, le 7 juillet 1992 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne.
5. DESCRIPTION DE LA ZONE RC7
La zone RC7 est bornée au nord-ouest par les lots 321-46, 321-34, 321-36, 321-37, 321-38-P, 321-39, 321-40 et 321-41-P, au nord-est par les lots 320-19-A, 320-19-P, 320-64 et 320-12-P, au sud-est par la rue Molina et au sud-ouest par le chemin de fer du Canadien National.
6. CROQUIS DE LA ZONE RC7



DONNÉ À VAL-BÉLAIR, CE 24 JUILLET 1992

SUZANNE P.-MATHIEU, O.M.A.
GREFFIER

0711990

appel d'offres



CENTRE DE SANTÉ
DE LA BASSE CÔTE NORD

(AO/9293-29)

TRANSPORT AÉRIEN POUR LES BESOINS DE L'ÉTABLISSEMENT

Le Centre de Santé de la Basse Côte-Nord demande des soumissions pour l'affrètement d'un avion à voilure fixe pendant une période d'un (1) an, soit de septembre 1992 à septembre 1993. Cet avion sera basé à Blanc-Sablon, Province de Québec, afin d'effectuer du transport aérien selon les autorisations de l'Établissement.

Documents d'appels d'offres

L'obtention des documents d'appel d'offres et la réception des soumissions se feront à l'adresse suivante :

Ministère des Approvisionnements et Services
Fonds du Service aérien gouvernemental
Edifice Roger-Demers, Aéroport de Québec
700, 7^e Rue, Sainte-Foy, Québec, G2E 5W1
À l'attention du chef de la division du Nolisement

Les documents d'appel d'offres pourront être obtenus sur demande, à compter de 8 h 30 le 10 août 1992 : tél. (418) 872-0100 poste 256, télécopieur (418) 872-6567.

Réception et ouverture des soumissions

Les soumissions doivent parvenir à l'adresse mentionnée plus haut, avec la mention prévue aux documents d'appel d'offres, au plus tard le 17 septembre 1992 à 15 h 00, heure locale en vigueur à Québec. L'ouverture des soumissions s'effectuera à la salle 1.02, sera publique et suivra la date et l'heure limites fixées pour le dépôt des soumissions.

L'établissement et ses mandataires ne s'engagent à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Le chef du Service à la Clientèle
et de l'Administration du
Fonds du service aérien gouvernemental

Marcel Deschamps

Trois-Rivières Volkswagen

7300, rue Notre-Dame
Trois-Rivières (Québec) G9B 1L8
(819) 377-3355

Les Automobiles Sagamie Inc.

841, boul. du Royaume
Chicoutimi (Québec) G7H 5E8
(418) 545-0626

Automobiles du Golfe Inc.

401, Saint-Jean-Baptiste Est
Rimouski (Québec) G8L 1Z2
(418) 724-5190



Ne vous souciez pas de la valeur de rachat,
Volkswagen Crédit en prend la responsabilité.

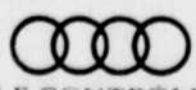
MODÈLE 93



C'est un luxe offert en exclusivité par les toutes nouvelles Audi quattro. Le luxe de l'entraînement aux quatre roues en permanence. Le luxe du contrôle dans virtuellement toutes les conditions routières. Parmi les nouvelles caractéristiques :

- Nouveau moteur V6
- Boîte automatique avec l'entraînement quattro aux 4 roues
- Nouveaux raffinements de luxe et de design

Location à partir de 599 \$ par mois*



LE CONTRÔLE

Qué-Bourg Automobiles Ltée

7777, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg (Québec) G1H 3G1 (418) 626-7777

* Bail de 48 mois pour une Audi 100S Quattro, avec acompte de 2000 \$. Le premier versement et une caution équivalente sont dus à la livraison. Limite de kilométrage fixée à 25 000 km par année. Frais de 0,10 \$ du kilomètre additionnel. Sujet à l'approbation de Volkswagen Crédit Inc. Immatriculation, taxes, options, transport et préparation en sus. Offre se terminant le 31 août 1992.

Selon le Conference Board du Canada

La reprise économique est fragile

OTTAWA — La hausse des exportations contribue à remettre sur pied une économie encore branlante, a affirmé, hier, le Conference Board du Canada.

par JOHN WARD
de la Presse canadienne

Mais comme les consommateurs font montre de prudence et que le faible taux d'emploi freine l'impact positif de la croissance des exportations, la reprise demeure fragile.

Et des signes récents de fai-

blesse décelés dans la performance de l'économie américaine pourraient menacer cette reprise, prévient le Conference Board.

Dans ses plus récentes prévisions pour l'ensemble du Canada, le groupe privé de recherche prédit une augmentation de 1,7 % du produit intérieur brut pour cette année, et une croissance de 3,7 % en 1993.

L'organisme s'attend à ce que les exportations réelles augmentent « de près de 6 % cette année,

grâce à une économie canadienne plus compétitive et à une reprise de la croissance aux États-Unis ».

Mais les consommateurs hésitent toujours à délier les cordons de leur bourse, dissuadés par la crainte du chômage et les taxes élevées dans certaines provinces.

Par ailleurs, la Banque du Canada a abaissé hier son taux de base à 5,50 %, et les grandes banques ont réduit leurs taux préférentiels.

Le Conference Board a estimé que le coût de la vie augmentera cette année de 1,8 %, mais de 2,5 % l'an prochain, à mesure que la reprise prendra de la vigueur.

Aux dires de M. Jim Frank, vice-président et économiste en chef du Conference Board, il est difficile de faire des prévisions économiques quand la situation est aussi instable. Si on regarde les ventes au détail, les ventes de véhicules automobiles, a-t-il fait remarquer hier, on constate que cela fluctue constamment, à chaque mois, et qu'il est difficile de déceler une tendance ferme derrière ces variations.

On devra s'attendre à des se-

cousses et des grincements pendant encore deux mois au moins du côté des dépenses de consommation, a-t-il ajouté.

Pour le député néo-démocrate Steven Langdon, tout indique que la reprise ne progresse que lentement. « Il y a en fait de nombreux signes que la récession exerce encore ses effets sur l'économie, en particulier sur les attentes des consommateurs. »

Le rapport du Conference Board note que le chômage devrait diminuer l'an prochain. Mais M. Frank ajoutait qu'il faudrait peut-être attendre jusqu'à la fin de la décennie pour que le nombre d'emplois dans le secteur manufacturier retrouve les niveaux antérieurs à la récession.

Le document note enfin que les taux d'intérêt canadiens à court terme, qui ont atteint leur plus bas niveau en 19 ans, augmentent probablement légèrement l'an prochain.

La Banque du Canada a abaissé son taux d'escompte à 5,50 % hier. Il était de 5,61 % la semaine dernière.



Georges
ANGERS

Et si Loblaws visait Provigo!

Lorsque Michel Gaucher a finalement lancé la serviette et annoncé la vente de Steinberg, le plus étonnant aura probablement été le peu d'intérêt manifesté par la grande chaîne canadienne d'alimentation Loblaws.

Depuis quelques années, en effet, Loblaws ne cachait pas son désir de s'implanter au Québec pour consolider sa position de numéro un de la distribution alimentaire au Canada. Elle était d'ailleurs venue très près d'y parvenir lors de la tentative de prise de contrôle de Steinberg par le groupe ontarien Oxton, prise de contrôle que la Caisse de dépôt et de placement du Québec (alors dirigée par Jean Campeau) avait finalement réussi à bloquer avec la complicité de Michel Gaucher et du gouvernement du Québec.

Or, quand Michel Gaucher a décidé récemment d'abandonner l'épicerie, le nom de Loblaws a naturellement refait surface. Le seul obstacle apparent à l'achat de Steinberg par Loblaws était une clause dans la transaction entre Michel Gaucher et la Caisse donnant le droit à cette dernière de refuser que Steinberg ne soit vendue à des intérêts autres que québécois. Cet obstacle est cependant vite disparu quand le successeur de Jean Campeau, Jean-Claude Delorme, a déclaré publiquement que la Caisse ne s'objecterait pas à ce que Steinberg soit cédée à des intérêts autres que québécois.

La porte était donc grande ouverte à Loblaws pour enfin faire son entrée sur le marché québécois. Or, elle n'en a rien fait ou du moins n'a-t-elle fait aucun effort sérieux pour acquérir Steinberg. Pourquoi?

Les dirigeants de Loblaws ont peut-être tout bonnement décidé de ne pas venir au Québec à ce moment-ci à cause de l'incertitude plus vive que jamais qui plane sur l'avenir géopolitique du Canada. L'hypothèse de se retrouver, après avoir acquis Steinberg, dans la position de numéro trois de la distribution alimentaire dans un Québec indépendant ne devait probablement pas les réjouir plus qu'il ne faut.

Par ailleurs, le marché de la distribution alimentaire au Québec apparaissait à la plupart des spécialistes comme un marché saturé avec un joueur de trop. Tôt ou tard, il aurait fallu procéder à la rationalisation de ce marché et, forcément, en assumer les coûts. C'est d'ailleurs effectivement ce dans quoi se sont embarqués Provigo Distribution, Métro-Richelieu et Hudon et Daudelin (IGA) en faisant l'acquisition des principaux éléments d'actif de Steinberg.

Le dernier élément qu'il importe de noter tient à la conjoncture particulièrement difficile que traverse le secteur de la distribution alimentaire. Les marges bénéficiaires déjà minces ont encore fondu au cours de la dernière année. En même temps que les grandes chaînes se lançaient dans une guerre de prix pour conserver ou améliorer leurs volumes de ventes, les consommateurs réduisaient leurs factures d'épicerie en achetant des produits moins chers, c'est-à-dire des produits où les marges bénéficiaires sont plus minces.

Compte tenu de tout cela, on peut comprendre que les dirigeants de Loblaws aient décidé de laisser passer un tour. Mais cela ne signifie pas pour autant qu'ils aient définitivement renoncé à s'implanter au Québec. L'occasion pourrait même se présenter plus rapidement qu'on ne le croit et cette fois Loblaws pourrait entrer par la grande porte, c'est-à-dire à travers Univa (Provigo).

Hypothèse farfelue? Moins qu'il n'y paraît.

En vertu d'une convention d'actionnaires, le contrôle d'Univa est exercé par Unigesco (elle-même contrôlée à 66 % par Bertin Nadeau) avec 26 % des actions et la société néo-écossaise Empire (la famille Sobey) avec 25 % des actions.

Or, on commence à percevoir à quel point le recentrage d'Univa entrepris en 1990 a pesé et continue de peser lourd dans les résultats et le bilan d'Unigesco. Les différentes opérations de déstagement menées pour redresser le bilan d'Univa ont coûté très cher à Unigesco. Ainsi l'achat des actionnaires d'Unigesco a littéralement fondu en quelques années, passant de 151 millions \$, en 1987, à 84,7 millions \$ au 30 juin dernier. Le ratio dette/équité du holding de Bertin Nadeau s'est également détérioré et s'affiche actuellement à plus de 3 \$ de dettes pour 1 \$ d'équité.

En somme, les 22 364 955 actions qu'Unigesco détient dans Univa pèsent très lourd dans son propre bilan, surtout à leur cours actuel, soit à moins de 8 \$. Or les perspectives d'amélioration à court terme des résultats d'Univa sont plutôt minces ou, à tout le moins, perçues comme tel par les investisseurs.

Conséquemment, Bertin Nadeau pourrait avoir une décision majeure à prendre au cours des prochains mois pour sauver son holding Unigesco. C'est peut-être ce qu'ont décidé d'attendre les dirigeants de Loblaws.

Pour l'instant, toutefois, les actions d'Unigesco dans Univa ne sont pas à vendre, a précisé Bertin Nadeau mercredi, avant d'ajouter: « Mais tout a un prix. »

Baisse prévue des ventes d'automobiles en Europe

LONDRES (Reuter) — L'année 1992 devrait être très mauvaise pour le marché automobile européen en raison du ralentissement de l'économie allemande et de la faiblesse de celles des autres pays européens, déclarent les analystes.

« Avec l'aggravation de la situation au second semestre, les ventes devraient diminuer sur l'année de 3,1 % par rapport à 1991 à seulement un peu plus de 13,1 millions d'unités », a déclaré AID. En 1991, 13,46 millions de voitures avaient été vendues en Europe occidentale contre 13,51 millions en 1990.

Les chiffres de 1991 avaient bénéficié du niveau des ventes allemandes. Sans l'Allemagne, estime Keith Hayes, les ventes auraient en fait diminué de 9 % l'année dernière.

Cet analyste prévoit la vente de 13,2 millions de voitures en Europe en 1992, et une chute de 15 % du marché allemand au second semestre. Wheelon Howard prévoit également une baisse des ventes en 1992, mais il table sur un redressement du marché français au cours des six prochains mois lié à l'amélioration de la situation économique du pays.

avis de demande de permis d'alcool

Régie des permis d'alcool du Québec

Toute personne, société ou groupement visé dans l'art. 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assemblée et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis ci-après énumérée, dans les 15 jours de la présente publication, ou s'il y a eu opposition, intervenir en faveur dans les 30 jours de cette publication.

Cette opposition ou intervention doit être adressée à: La Régie des permis d'alcool du Québec, 1281, boul. Charest Ouest, Québec (Québec) G1N 2C9

Nom et adresse du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
HIPPOBEC INC. Restaurant le Paddock Parc de l'Exposition Québec Dossier: 166 835	1 bar sur terrasse, permis additionnel	Parc de l'Exposition Québec
CIE A ÊTRE FORMÉE (JACQUES FECTEAU ET LEONELLO CUSAN) à venir 1191, Cartier Québec Dossier: 982 389	1 restaurant pour vendre	1191, Cartier Québec
CLUB SOCIAL DE QUÉBEC-EST INC. Club Social de Québec-Est inc. 440, 3e Avenue Québec Dossier: 982 199	1 club, changement permanent d'endroit d'exploitation, ancienne adresse: 400b, des Sablons, Québec	440, 3e Avenue Québec

Le Président et directeur général
Ghislain K.-Lafamme, avocat

Québec

Central Guaranty Trustco est à vendre

HALIFAX (PC) — La Banque Toronto-Dominion, d'une part, et la Banque Nationale du Canada, Canada Trust et Montréal Trust, de l'autre, ont fait des offres à Central Guaranty Trustco (CGT), hier, pour l'achat de la presque totalité de ses éléments d'actif.

Ces propositions ont suivi de quelques heures l'assemblée annuelle des actionnaires de CGT, au cours de laquelle le président, Tom Hodgson, les a prévenus que la compagnie devait vendre son actif ou se dissoudre.

« La triste réalité, a-t-il déclaré, c'est que le seul autre choix à cette restructuration serait pour Guaranty Trustco de déposer son bilan de liquidation. Cela ne serait

dans l'intérêt de personne. »

Les offres des deux banques impliquent une participation de la Société canadienne de l'assurance-dépôts.

Au cours des six derniers mois, CGT a réduit son personnel de 4900 à 3900 salariés et a vendu des intérêts à Montréal Trust et à un groupe affilié à La Prudentielle.

M. Hodgson a reconnu que « nous n'aurions pas dû assumer une dette aussi importante que nous l'avons fait ».

Pertes

CGT a accusé une perte de 728,7 millions \$ l'an dernier, comparativement à un profit de 27,5 millions \$ en 1990. La perte nette pour les trois premiers mois de cette année a atteint 29,5 millions \$, comparé à 2,8 millions \$ pour la même période de 1991.

M. Hodgson a signalé que des déposants craintifs ont retiré leur argent de la filiale Central Guaranty Trust, faisant baisser les dépôts de 9 %.

METTES DU SOLEIL DANS VOTRE QUOTIDIEN

LE SOLEIL
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant:
72512077

Sinon, composez sans frais le
1-800-563-8688

Plus de
3 500 points

offerts cette semaine dans LE SOLEIL

COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE QUÉBEC

AVIS PUBLIC

AVIS est par les présentes donné que la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec, à une assemblée tenue le 29 avril 1992, a adopté le Règlement no 88 décrétant des dépenses et un emprunt n'excédant pas 882 000 \$ afin de défrayer l'achat de quatre (4) minibus.

Le règlement no 88 a été approuvé par le Conseil de la Communauté urbaine de Québec, le 19 mai 1992, le ministère des Transports du Québec, le 23 juin 1992 et le ministère des Affaires municipales du Québec, le 8 juillet 1992.

Il peut être pris communication de ce règlement au siège social de la Commission de transport (bureau du Secrétaire) au 720, rue des Rocailles, Québec, aux heures de bureau.

DONNE à Québec, le 27 juillet 1992

Marc LALANDE
Secrétaire

Toute l'équipe
d'Automobiles Roberge
vous souhaite des vacances
inoubliables!



Clermont Couture
directeur général



Jean Aubé
directeur des ventes



Serge Roy
service à la clientèle



Daniel Côté
chef de file



Jean-Pierre Gagnon
chef de file



Paul-Émile Gosselin
chef de file



Roger Gagnon
chef de file



Gilles Pouliot
chef de file

SUPER LIQUIDATION DE DÉMONSTRATEURS 1992

Cet été, ça va chauffer...
chez Automobiles Roberge Lincoln Mercury

PRENEZ LIVRAISON D'UN
DÉMONSTRATEUR ET NE COMMENCEZ
À PAYER QUE LE 1er NOVEMBRE 1992

Offrez-vous de vraies vacances...
sans tracas ni paiement!

TAUX D'INTÉRÊT
à partir de

5,9%

pour une période allant
jusqu'à 48 mois

REMISE DE

500\$

ou

À

1500\$

Automobiles
ROBERGE

1040, boul. Pierre-Bertrand, Vanier 687-5544

Pour sévices physiques et agressions sexuelles sur les enfants de sa concubine

Peine de sept ans de pénitencier à un homme de 53 ans

QUÉBEC — Se refusant à toute clémence envers l'accusé, le juge Gilles La Haye a sanctionné d'une peine sévère de sept ans de pénitencier les crimes qu'il a qualifiés de répugnants et d'acceptables. Durant plusieurs années, l'homme de 53 ans a infligé des sévices physiques aux trois enfants de sa concubine, en plus de les agresser sexuellement et même de forcer l'adolescent à avoir une relation sexuelle avec sa mère.

par RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

Le juge a toutefois réduit la peine de sept ans en tenant compte de la détention préventive, de telle sorte que l'accusé devra purger six ans et quatre mois. Le magistrat a en outre recommandé qu'il suive une thérapie.

Dans cette affaire, que l'on a déjà comparée à celle du couple de Coleraine, le quinquagénaire a plaidé coupable à 31 chefs d'accusation d'attentat à la pudeur, de grossière indécence, de voies de fait causant des lésions, d'encouragement à la grossière indécence et à l'inceste. Tous ces crimes ont été commis entre 1970 et 1978, et l'individu a plaidé coupable en

mars.

Les trois victimes ont tout de même témoigné sur sentence, dans une atmosphère que le juge a qualifiée de lourde. Il les a sentis soulagés de raconter ouvertement leur enfance et ce, sans animosité et sans agressivité. « Mais avec quelle émotion ! » a ajouté le juge La Haye.

Il s'agit d'un des drames les plus poignants et les plus angoissants que le juge ait eu à entendre en 22 ans de magistrature. Il a tout de même jugé difficile de rendre sentence, l'avocat de l'accusé, Me Jean Asselin, ayant suggéré une peine de 28 mois alors que le

procureur de la Couronne, Me Robert Parrot, a simplement réclamé une peine lourde.

D'après la preuve et le rapport présentiel, l'individu s'est livré à divers attouchements, a exigé que les enfants en fassent sur lui, entre eux ainsi que sur une personne handicapée. Tout ceci se déroulait dans un climat de peur et de terreur entretenu par des sévices. « C'était ça ou la volée... », a résumé un des enfants lors de son témoignage.

Inceste inqualifiable

Les gestes, a rappelé le juge La Haye, étaient planifiés, délibérés et constants, les enfants n'ayant

pas le choix de s'y prêter. « Quant à la relation sexuelle qu'il a imposée entre le fils et sa mère, les mots me manquent pour la qualifier », a poursuivi le magistrat en reprenant à son compte le commentaire du procureur de la Couronne, selon lequel « ça dépasse l'entendement ».

Du rapport présentiel et de l'évaluation sexologique, il ressort que l'individu semblait s'être arrogé tous les droits sur les enfants. Ils étaient devenus des objets de plaisir dénués de tout sentiment.

Selon le juge, le silence de la conjointe et des enfants agressés

durant huit ans confirme qu'aucune résistance à ses avances n'était possible. Celles-ci ont débuté tellement tôt, soit quelques semaines après l'union, qu'elle font croire que l'accusé a « choisi » la famille afin de satisfaire ses pulsions. Alors que tous les enfants méritent amour, affection et protection, le juge a rappelé le « cri du cœur » du garçon qui, devant lui, a dit renier son passé et en avoir honte.

En somme, le juge a estimé très élevée la gravité des gestes, d'autant plus que, dans l'évaluation sexologique, on décèle des risques de récurrence à long terme. Donc, en conclut le juge La Haye, le quinquagénaire représente un danger, particulièrement pour les enfants de son entourage immédiat.

Le temps écoulé depuis l'époque des crimes n'a pas bonifié ceux-ci, a-t-il enfin mentionné, ajoutant que l'absence d'antécédents judiciaires ne représente pas vraiment un élément à considérer.

Un an de prison pour abus sexuels sur des enfants

QUÉBEC — Le juge Michel Babin a condamné, hier, à un an de prison l'individu de 28 ans qui a reconnu avoir abusé sexuellement des deux enfants de sa concubine durant quelques années.

par RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

Déjà en probation au moment de commettre ces crimes, l'individu sera de nouveau soumis à une telle ordonnance, d'une durée de deux ans cette fois. Comme condition, le juge a ordonné qu'il suive la thérapie déjà entreprise au centre hospitalier Robert-Giffard.

Dans le prononcé de sa sentence, le juge Babin a insisté sur la relation d'autorité dont l'accusé a profité pour commettre ses crimes sur l'adolescente âgée de 13 à 15 ans et sur le garçonnet âgé de 6 à 11 ans. Ses gestes, a-t-il souligné, ont été prémédités et continus durant ces périodes.

Ces faits, de même que les sévices qu'éprouvent les victimes, ont constitué les éléments aggravants des crimes, aux yeux du magistrat. Par contre, il a reconnu que la nature des agressions ne les situe pas parmi les plus graves. L'adolescente a en effet subi des attouchements aux seins alors que son frère a été contraint à se livrer à de la masturbation et à du voyeurisme.

Le rapport présentiel sur la personne de l'accusé qualifie ce dernier de manipulateur, a encore noté le juge Babin, qui a insisté sur la rupture entre la mère et ses enfants entraînée par la divulgation des crimes par ceux-ci. Il aura également fallu que les adolescents témoignent au procès de l'accusé avant que ce dernier se résigne à reconnaître sa culpabilité.

Retrouvé noyé

SEPT-ÎLES — Des chercheurs ont finalement repêché, hier après-midi, le corps de Jean Chouinard, 31 ans, de Clarke City, qui flottait dans la rivière Sainte-Marguerite. L'homme, qui était porté disparu depuis le jeudi 16 juillet, avait semblé dans un état dépressif. Les recherches se sont poursuivies aux abords de la rivière où le corps a été retrouvé hier. C'est le lieutenant Lapierre, de la sûreté municipale de Sept-Îles, qui était chargé de l'enquête.

Faire bouillir l'eau

LAC-SAINT-CHARLES — La population de la municipalité de Lac-Saint-Charles est avisée de faire bouillir son eau avant de la consommer, et ce, jusqu'à nouvel ordre. On peut communiquer avec les responsables au 849-2811.

GRAND SOLDE SUR LA PROMENADE UN JOUR SEULEMENT

RABAIS JUSQU'À 30%
sur tous les ventilateurs

Consultez la page 74 de notre catalogue printemps-été pour voir toute la sélection.

RABAIS JUSQU'À 30%
sur un choix de bicyclettes

Consultez les pages 33 à 35 de notre catalogue printemps-été pour voir toute la sélection.

RABAIS JUSQU'À 80 \$
sur tous les climatiseurs

Consultez la page 73 de notre catalogue printemps-été pour voir toute la sélection.

LE SAMEDI 25 JUILLET

RABAIS JUSQU'À 60%*

sur un choix de meubles de jardin pliants

Consultez la page 13 de notre catalogue printemps-été pour voir toute la sélection.

sur un choix de tables et de chaises en résine

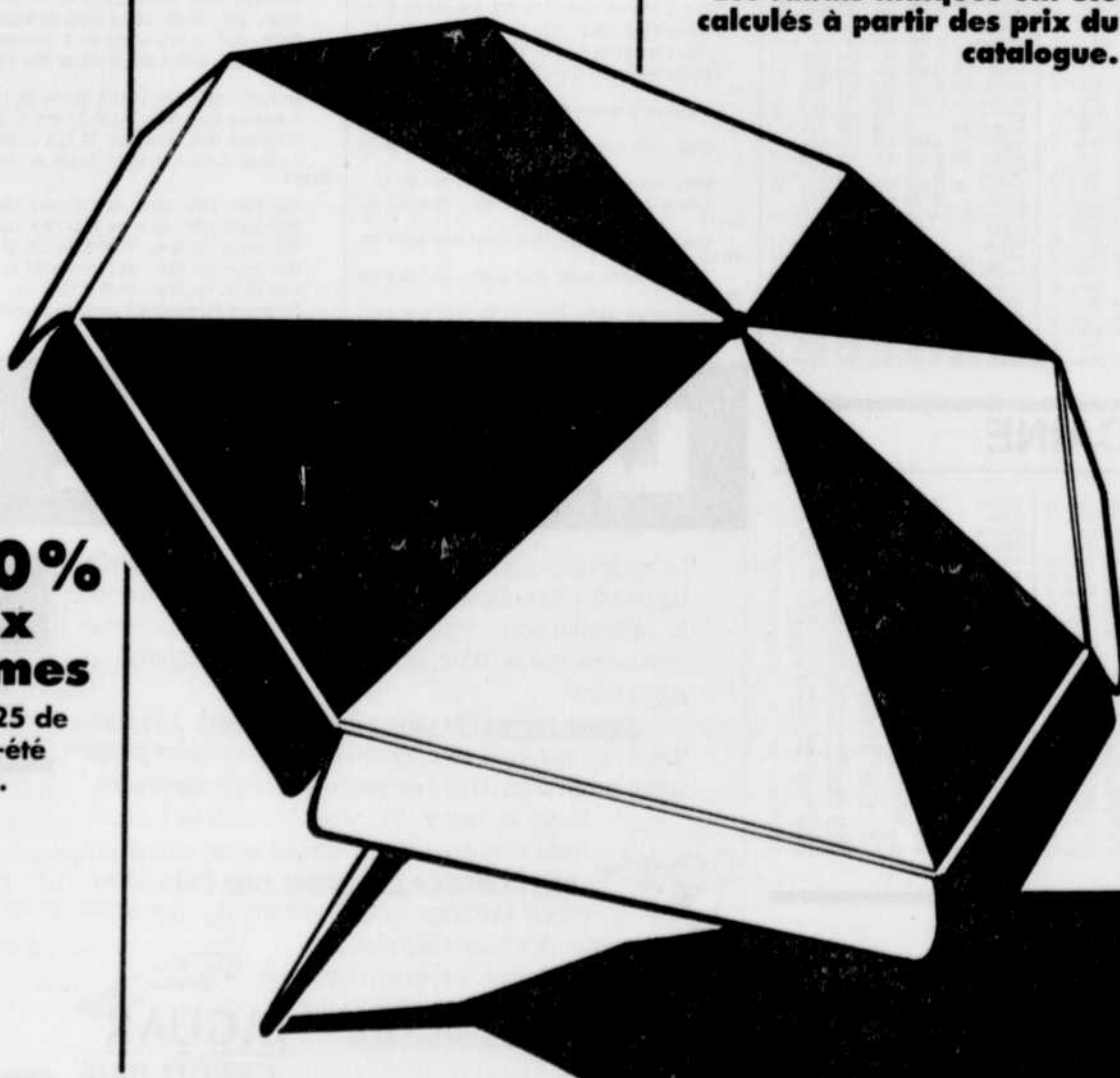
Consultez les pages 8 à 10 de notre catalogue printemps-été pour voir toute la sélection.

RABAIS JUSQU'À 40%
sur un choix de glacières

Consultez les pages 20 et 21 de notre catalogue printemps-été pour voir toute la sélection.

UN JOUR SEULEMENT!
DÉSOLÉS, NI BONS DE GARANTIE-RECLAME NI RABAIS SPÉCIAUX.

*Les rabais indiqués ont été calculés à partir des prix du catalogue.



RABAIS JUSQU'À 30%
sur un choix de tentes dômes

Consultez les pages 24 et 25 de notre catalogue printemps-été pour voir toute la sélection.



DISTRIBUTION AUX CONSOMMATEURS

QUÉBEC: Place Laurier • Les Galeries de la Capitale
• 1870, rue d'Estimauville • 345, rue Soumande
• Place des Quatre-Bourgeois • Carrefour Charlesbourg

LÉVIS: Place Kennedy
SEPT-ÎLES: Place Cormier, 649, Laure Ouest
RIMOUSKI: Plaza Arthur Buies, 411, rue Sirois

Prix en vigueur un jour seulement, le samedi 15 juillet 1992, dans la limite des stocks disponibles. Hâtez-vous d'en profiter! Certains articles peuvent ne pas être offerts à tous nos magasins.



Québec, La Soleil, vendredi 24 juillet 1992

411 RIVE-SUD

A LEVIS, 4 1/2, 5% PROMO-
TION SPECIALE. 877-6661

A LEVIS, PLACE KENNEDY
1 MOIS GRATUIT

2 1/2 à 3 1/2 meuble, cuisine
extérieure, tout compris, 837-7178

A ST-REDEMPTEUR, 2 1/2, vue
Chaudière, entrée buanderie, 481-5262

A ST-REDEMPTEUR 4 1/2, 3
tr. propre, 834-1530

A St-Romuald, 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2,
chauffés, éclairés, libres, 647-2980

A St-Romuald, 4 1/2, chauffé, 408
2 1/2 tout compris, 839-4529

A St-Romuald Du Vallon, 5 1/2, 3
chambres, 2 salles de bain, 2 1/2
mois gratuit, 839-5272, 683-7712

A ST-REDEMPTEUR, 4 1/2, vue sur
le fleuve, chauffé, éclairé, août et
oct. à partir de 430 \$, 644-9735

A St-Romuald, rue de l'Église, 4 1/2,
3 1/2, insonorisés, 839-9536, 831-0078

413 STE-FOY

A 650-2121

DOMAINE
DES COMPAGNONS

3570 Des Compagnons
3 1/2 (lavage-séchage), 4 1/2
Repeints, tous services compris,
parking int., meubles si désiré,
secteur boisé avec tranquillité.

A 652-9700

Appartements de chalet, chauffés,
éclairage, stationnement, buanderie
ou entrée lavage, sècheuse,
piscine et grand terrain. Exce-
lente service de conciergerie, ur-
gence 24 heures. Secteur tranquille,
rues arborées, centre d'achat
Navies et La Perle.

2 1/2 à 5 1/2 meublé ou non
Location 938 Began

A 656-9511 657-5940
654-1338, 650-6613

1 MOIS GRATUIT

2 1/2 à 3 1/2 tout inclus, peinte
frigo si désiré, août et sept

A 651-9443

SPECIAL JUIL. AOUT

2 1/2 à 5 1/2
Armoires mélamine, repeints,
frigo, propre, meubles si désiré,
près de tout, excellents services

A 656-1322

4 1/2: 2 Mois Gratuits
2 1/2: 1 Mois Gratuit

Chauffés, éclairés, rénovés
775 Rougemont, App. 15

A 658-3411

SPECIAL JUIL. AOUT

1 1/2 à 4 1/2, armoires mélamine,
repeints, frigo, propre, stationnement
int., boisé, tous services inclus

413 STE-FOY

A 2455 CH. STE-FOY
PROMOTION SPECIALE
Juillet, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, 6 1/2, 7 1/2, 8 1/2, 9 1/2, 10 1/2, 11 1/2, 12 1/2, 13 1/2, 14 1/2, 15 1/2, 16 1/2, 17 1/2, 18 1/2, 19 1/2, 20 1/2, 21 1/2, 22 1/2, 23 1/2, 24 1/2, 25 1/2, 26 1/2, 27 1/2, 28 1/2, 29 1/2, 30 1/2, 31 1/2, 32 1/2, 33 1/2, 34 1/2, 35 1/2, 36 1/2, 37 1/2, 38 1/2, 39 1/2, 40 1/2, 41 1/2, 42 1/2, 43 1/2, 44 1/2, 45 1/2, 46 1/2, 47 1/2, 48 1/2, 49 1/2, 50 1/2, 51 1/2, 52 1/2, 53 1/2, 54 1/2, 55 1/2, 56 1/2, 57 1/2, 58 1/2, 59 1/2, 60 1/2, 61 1/2, 62 1/2, 63 1/2, 64 1/2, 65 1/2, 66 1/2, 67 1/2, 68 1/2, 69 1/2, 70 1/2, 71 1/2, 72 1/2, 73 1/2, 74 1/2, 75 1/2, 76 1/2, 77 1/2, 78 1/2, 79 1/2, 80 1/2, 81 1/2, 82 1/2, 83 1/2, 84 1/2, 85 1/2, 86 1/2, 87 1/2, 88 1/2, 89 1/2, 90 1/2, 91 1/2, 92 1/2, 93 1/2, 94 1/2, 95 1/2, 96 1/2, 97 1/2, 98 1/2, 99 1/2, 100 1/2, 101 1/2, 102 1/2, 103 1/2, 104 1/2, 105 1/2, 106 1/2, 107 1/2, 108 1/2, 109 1/2, 110 1/2, 111 1/2, 112 1/2, 113 1/2, 114 1/2, 115 1/2, 116 1/2, 117 1/2, 118 1/2, 119 1/2, 120 1/2, 121 1/2, 122 1/2, 123 1/2, 124 1/2, 125 1/2, 126 1/2, 127 1/2, 128 1/2, 129 1/2, 130 1/2, 131 1/2, 132 1/2, 133 1/2, 134 1/2, 135 1/2, 136 1/2, 137 1/2, 138 1/2, 139 1/2, 140 1/2, 141 1/2, 142 1/2, 143 1/2, 144 1/2, 145 1/2, 146 1/2, 147 1/2, 148 1/2, 149 1/2, 150 1/2, 151 1/2, 152 1/2, 153 1/2, 154 1/2, 155 1/2, 156 1/2, 157 1/2, 158 1/2, 159 1/2, 160 1/2, 161 1/2, 162 1/2, 163 1/2, 164 1/2, 165 1/2, 166 1/2, 167 1/2, 168 1/2, 169 1/2, 170 1/2, 171 1/2, 172 1/2, 173 1/2, 174 1/2, 175 1/2, 176 1/2, 177 1/2, 178 1/2, 179 1/2, 180 1/2, 181 1/2, 182 1/2, 183 1/2, 184 1/2, 185 1/2, 186 1/2, 187 1/2, 188 1/2, 189 1/2, 190 1/2, 191 1/2, 192 1/2, 193 1/2, 194 1/2, 195 1/2, 196 1/2, 197 1/2, 198 1/2, 199 1/2, 200 1/2, 201 1/2, 202 1/2, 203 1/2, 204 1/2, 205 1/2, 206 1/2, 207 1/2, 208 1/2, 209 1/2, 210 1/2, 211 1/2, 212 1/2, 213 1/2, 214 1/2, 215 1/2, 216 1/2, 217 1/2, 218 1/2, 219 1/2, 220 1/2, 221 1/2, 222 1/2, 223 1/2, 224 1/2, 225 1/2, 226 1/2, 227 1/2, 228 1/2, 229 1/2, 230 1/2, 231 1/2, 232 1/2, 233 1/2, 234 1/2, 235 1/2, 236 1/2, 237 1/2, 238 1/2, 239 1/2, 240 1/2, 241 1/2, 242 1/2, 243 1/2, 244 1/2, 245 1/2, 246 1/2, 247 1/2, 248 1/2, 249 1/2, 250 1/2, 251 1/2, 252 1/2, 253 1/2, 254 1/2, 255 1/2, 256 1/2, 257 1/2, 258 1/2, 259 1/2, 260 1/2, 261 1/2, 262 1/2, 263 1/2, 264 1/2, 265 1/2, 266 1/2, 267 1/2, 268 1/2, 269 1/2, 270 1/2, 271 1/2, 272 1/2, 273 1/2, 274 1/2, 275 1/2, 276 1/2, 277 1/2, 278 1/2, 279 1/2, 280 1/2, 281 1/2, 282 1/2, 283 1/2, 284 1/2, 285 1/2, 286 1/2, 287 1/2, 288 1/2, 289 1/2, 290 1/2, 291 1/2, 292 1/2, 293 1/2, 294 1/2, 295 1/2, 296 1/2, 297 1/2, 298 1/2, 299 1/2, 300 1/2, 301 1/2, 302 1/2, 303 1/2, 304 1/2, 305 1/2, 306 1/2, 307 1/2, 308 1/2, 309 1/2, 310 1/2, 311 1/2, 312 1/2, 313 1/2, 314 1/2, 315 1/2, 316 1/2, 317 1/2, 318 1/2, 319 1/2, 320 1/2, 321 1/2, 322 1/2, 323 1/2, 324 1/2, 325 1/2, 326 1/2, 327 1/2, 328 1/2, 329 1/2, 330 1/2, 331 1/2, 332 1/2, 333 1/2, 334 1/2, 335 1/2, 336 1/2, 337 1/2, 338 1/2, 339 1/2, 340 1/2, 341 1/2, 342 1/2, 343 1/2, 344 1/2, 345 1/2, 346 1/2, 347 1/2, 348 1/2, 349 1/2, 350 1/2, 351 1/2, 352 1/2, 353 1/2, 354 1/2, 355 1/2, 356 1/2, 357 1/2, 358 1/2, 359 1/2, 360 1/2, 361 1/2, 362 1/2, 363 1/2, 364 1/2, 365 1/2, 366 1/2, 367 1/2, 368 1/2, 369 1/2, 370 1/2, 371 1/2, 372 1/2, 373 1/2, 374 1/2, 375 1/2, 376 1/2, 377 1/2, 378 1/2, 379 1/2, 380 1/2, 381 1/2, 382 1/2, 383 1/2, 384 1/2, 385 1/2, 386 1/2, 387 1/2, 388 1/2, 389 1/2, 390 1/2, 391 1/2, 392 1/2, 393 1/2, 394 1/2, 395 1/2, 396 1/2, 397 1/2, 398 1/2, 399 1/2, 400 1/2, 401 1/2, 402 1/2, 403 1/2, 404 1/2, 405 1/2, 406 1/2, 407 1/2, 408 1/2, 409 1/2, 410 1/2, 411 1/2, 412 1/2, 413 1/2, 414 1/2, 415 1/2, 416 1/2, 417 1/2, 418 1/2, 419 1/2, 420 1/2, 421 1/2, 422 1/2, 423 1/2, 424 1/2, 425 1/2, 426 1/2, 427 1/2, 428 1/2, 429 1/2, 430 1/2, 431 1/2, 432 1/2, 433 1/2, 434 1/2, 435 1/2, 436 1/2, 437 1/2, 438 1/2, 439 1/2, 440 1/2, 441 1/2, 442 1/2, 443 1/2, 444 1/2, 445 1/2, 446 1/2, 447 1/2, 448 1/2, 449 1/2, 450 1/2, 451 1/2, 452 1/2, 453 1/2, 454 1/2, 455 1/2, 456 1/2, 457 1/2, 458 1/2, 459 1/2, 460 1/2, 461 1/2, 462 1/2, 463 1/2, 464 1/2, 465 1/2, 466 1/2, 467 1/2, 468 1/2, 469 1/2, 470 1/2, 471 1/2, 472 1/2, 473 1/2, 474 1/2, 475 1/2, 476 1/2, 477 1/2, 478 1/2, 479 1/2, 480 1/2, 481 1/2, 482 1/2, 483 1/2, 484 1/2, 485 1/2, 486 1/2, 487 1/2, 488 1/2, 489 1/2, 490 1/2, 491 1/2, 492 1/2, 493 1/2, 494 1/2, 495 1/2, 496 1/2, 497 1/2, 498 1/2, 499 1/2, 500 1/2, 501 1/2, 502 1/2, 503 1/2, 504 1/2, 505 1/2, 506 1/2, 507 1/2, 508 1/2, 509 1/2, 510 1/2, 511 1/2, 512 1/2, 513 1/2, 514 1/2, 515 1/2, 516 1/2, 517 1/2, 518 1/2, 519 1/2, 520 1/2, 521 1/2, 522 1/2, 523 1/2, 524 1/2, 525 1/2, 526 1/2, 527 1/2, 528 1/2, 529 1/2, 530 1/2, 531 1/2, 532 1/2, 533 1/2, 534 1/2, 535 1/2, 536 1/2, 537 1/2, 538 1/2, 539 1/2, 540 1/2, 541 1/2, 542 1/2, 543 1/2, 544 1/2, 545 1/2, 546 1/2, 547 1/2, 548 1/2, 549 1/2, 550 1/2, 551 1/2, 552 1/2, 553 1/2, 554 1/2, 555 1/2, 556 1/2, 557 1/2, 558 1/2, 559 1/2, 560 1/2, 561 1/2, 562 1/2, 563 1/2, 564 1/2, 565 1/2, 566 1/2, 567 1/2, 568 1/2, 569 1/2, 570 1/2, 571 1/2, 572 1/2, 573 1/2, 574 1/2, 575 1/2, 576 1/2, 577 1/2, 578 1/2, 579 1/2, 580 1/2, 581 1/2, 582 1/2, 583 1/2, 584 1/2, 585 1/2, 586 1/2, 587 1/2, 588 1/2, 589 1/2, 590 1/2, 591 1/2, 592 1/2, 593 1/2, 594 1/2, 595 1/2, 596 1/2, 597 1/2, 598 1/2, 599 1/2, 600 1/2, 601 1/2, 602 1/2, 603 1/2, 604 1/2, 605 1/2, 606 1/2, 607 1/2, 608 1/2, 609 1/2, 610 1/2, 611 1/2, 612 1/2, 613 1/2, 614 1/2, 615 1/2, 616 1/2, 617 1/2, 618 1/2, 619 1/2, 620 1/2, 621 1/2, 622 1/2, 623 1/2, 624 1/2, 625 1/2, 626 1/2, 627 1/2, 628 1/2, 629 1/2, 630 1/2, 631 1/2, 632 1/2, 633 1/2, 634 1/2, 635 1/2, 636 1/2, 637 1/2, 638 1/2, 639 1/2, 640 1/2, 641 1/2, 642 1/2, 643 1/2, 644 1/2, 645 1/2, 646 1/2, 647 1/2, 648 1/2, 649 1/2, 650 1/2, 651 1/2, 652 1/2, 653 1/2, 654 1/2, 655 1/2, 656 1/2, 657 1/2, 658 1/2, 659 1/2, 660 1/2, 661 1/2, 662 1/2, 663 1/2, 664 1/2, 665 1/2, 666 1/2, 667 1/2, 668 1/2, 669 1/2, 670 1/2, 671 1/2, 672 1/2, 673 1/2, 674 1/2, 675 1/2, 676 1/2, 677 1/2, 678 1/2, 679 1/2, 680 1/2, 681 1/2, 682 1/2, 683 1/2, 684 1/2, 685 1/2, 686 1/2, 687 1/2, 688 1/2, 689 1/2, 690 1/2, 691 1/2, 692 1/2, 693 1/2, 694 1/2, 695 1/2, 696 1/2, 697 1/2, 698 1/2, 699 1/2, 700 1/2, 701 1/2, 702 1/2, 703 1/2, 704 1/2, 705 1/2, 706 1/2, 707 1/2, 708 1/2, 709 1/2, 710 1/2, 711 1/2, 712 1/2, 713 1/2, 714 1/2, 715 1/2, 716 1/2, 717 1/2, 718 1/2, 719 1/2, 720 1/2, 721 1/2, 722 1/2, 723 1/2, 724 1/2, 725 1/2, 726 1/2, 727 1/2, 728 1/2, 729 1/2, 730 1/2, 731 1/2, 732 1/2, 733 1/2, 734 1/2, 735 1/2, 736 1/2, 737 1/2, 738 1/2, 739 1/2, 740 1/2, 741 1/2, 742 1/2, 743 1/2, 744 1/2, 745 1/2, 746 1/2, 747 1/2, 748 1/2, 749 1/2, 750 1/2, 751 1/2, 752 1/2, 753 1/2, 754 1/2, 755 1/2, 756 1/2, 757 1/2, 758 1/2, 759 1/2, 760 1/2, 761 1/2, 762 1/2, 763 1/2, 764 1/2, 765 1/2, 766 1/2, 767 1/2, 768 1/2, 769 1/2, 770 1/2, 771 1/2, 772 1/2, 773 1/2, 774 1/2, 775 1/2, 776 1/2, 777 1/2, 778 1/2, 779 1/2, 780 1/2, 781 1/2, 782 1/2, 783 1/2, 784 1/2, 785 1/2, 786 1/2, 787 1/2, 788 1/2, 789 1/2, 790 1/2, 791 1/2, 792 1/2, 793 1/2, 794 1/2, 795 1/2, 796 1/2, 797 1/2, 798 1/2, 799 1/2, 800 1/2, 801 1/2, 802 1/2, 803 1/2, 804 1/2, 805 1/2, 806 1/2, 807 1/2, 808 1/2, 809 1/2, 810 1/2, 811 1/2, 812 1/2, 813 1/2, 814 1/2, 815 1/2, 816 1/2, 817 1/2, 818 1/2, 819 1/2, 820 1/2, 821 1/2, 822 1/2, 823 1/2, 824 1/2, 825 1/2, 826 1/2, 827 1/2, 828 1/2, 829 1/2, 830 1/2, 831 1/2, 832 1/2, 833 1/2, 834 1/2, 835 1/2, 836 1/2, 837 1/2, 838 1/2, 839 1/2, 840 1/2, 841 1/2, 842 1/2, 843 1/2, 844 1/2, 845 1/2, 846 1/2, 847 1/2, 848 1/2, 849 1/2, 850 1/2, 851 1/2, 852 1/2, 853 1/2, 854 1/2, 855 1/2, 856 1/2, 857 1/2, 858 1/2, 859 1/2, 860 1/2, 861 1/2, 862 1/2, 863 1/2, 864 1/2, 865 1/2, 866 1/2, 867 1/2, 868 1/2, 869 1/2, 870 1/2, 871 1/2, 872 1/2, 873 1/2, 874 1/2, 875 1/2, 876 1/2, 877 1/2, 878 1/2, 879 1/2, 880 1/2, 881 1/2, 882 1/2, 883 1/2, 884 1/2, 885 1/2, 886 1/2, 887 1/2, 888 1/2, 889 1/2, 890 1/2, 891 1/2, 892 1/2, 893 1/2, 894 1/2, 895 1/2, 896 1/2, 897 1/2, 898 1/2, 899 1/2, 900 1/2, 901 1/2, 902 1/2, 903 1/2, 904 1/2, 905 1/2, 906 1/2, 907 1/2, 908 1/2, 909 1/2, 910 1/2, 911 1/2, 912 1/2, 913 1/2, 914 1/2, 915 1/2, 916 1/2, 917 1/2, 918 1/2, 919 1/2, 920 1/2, 921 1/2, 922 1/2, 923 1/2, 924 1/2, 925 1/2, 926 1/2, 927 1/2, 928 1/2, 929 1/2, 930 1/2, 931 1/2, 932 1/2, 933 1/2, 934 1/2, 935 1/2, 936 1/2, 937 1/2, 938 1/2, 939 1/2, 940 1/2, 941 1/2, 942 1/2, 943 1/2, 944 1/2, 945 1/2, 946 1/2, 947 1/2, 948 1/2, 949 1/2, 950 1/2, 951 1/2, 952 1/2, 953 1/2, 954 1/2, 955 1/2, 956 1/2, 957 1/2, 958 1/2, 959 1/2, 960 1/2, 961 1/2, 962 1/2, 963 1/2, 964 1/2, 965 1/2, 966 1/2, 967 1/2, 968 1/2, 969 1/2, 970 1/2, 971 1/2, 972 1/2, 973 1/2, 974 1/2, 975 1/2, 976 1/2, 977 1/2, 978 1/2, 979 1/2, 980 1/2, 981 1/2, 982 1/2, 983 1/2, 984 1/2, 985 1/2, 986 1/2, 987 1/2, 988 1/2, 989 1/2, 990 1/2, 991 1/2, 992 1/2, 993 1/2, 994 1/2, 995 1/2, 996 1/2, 997 1/2, 998 1/2, 999 1/2, 1000 1/2, 1001 1/2, 1002 1/2, 1003 1/2, 1004 1/2, 1005 1/2, 1006 1/2, 1007 1/2, 1008 1/2, 1009 1/2, 1010 1/2, 1011 1/2, 1012 1/2, 1013 1/2, 1014 1/2, 1015 1/2, 1016 1/2, 1017 1/2, 1018 1/2, 1019 1/2, 1020 1/2, 1021 1/2, 1022 1/2, 1023 1/2, 1024 1/2, 1025 1/2, 1026 1/2, 1027 1/2, 1028 1/2, 1029 1/2, 1030 1/2, 1031 1/2, 1032 1/2, 1033 1/2, 1034 1/2, 1035 1/2, 1036 1/2, 1037 1/2, 1038 1/2, 1039 1/2, 1040 1/2, 1041 1/2, 1042 1/2, 1043 1/2, 1044 1/2, 1045 1/2, 1046 1/2, 1047 1/2, 1048 1/2, 1049 1/2, 1050 1/2, 1051 1/2, 1052 1/2, 1053 1/2, 1054 1/2, 1055 1/2, 1056 1/2, 1057 1/2, 1058 1/2, 1059 1/2, 1060 1/2, 1061 1/2, 1062 1/2, 1063 1/2, 1064 1/2, 1065 1/2, 1066 1/2, 1067 1/2, 1068 1/2, 1069 1/2, 1070 1/2, 1071 1/2, 1072 1/2, 1073 1/2, 1074 1/2, 1075 1/2, 1076 1/2, 1077 1/2, 1078 1/2, 1079 1/2, 1080 1/2, 1081 1/2, 1082 1/2, 1083 1/2, 1084 1/2, 1085 1/2, 1086 1/2, 1087 1/2, 1088 1/2, 1089 1/2, 1090 1/2, 1091 1/2, 1092 1/2, 1093 1/2, 1094 1/2, 1095 1/2, 1096 1/2, 1097 1/2, 1098 1/2, 1099 1/2, 1100 1/2, 1101 1/2, 1102 1/2, 1103 1/2, 1104 1/2, 1105 1/2, 1106 1/2, 1107 1/2, 1108 1/2, 1109 1/2, 1110 1/2, 1111 1/2, 1112 1/2, 1113 1/2, 1114 1/2, 1115 1/2, 1116 1/2, 1117 1/2, 1118 1/2, 1119 1/2, 1120 1/2, 1121 1/2, 1122 1/2, 1123 1/2, 1124 1/2, 1125 1/2, 1126 1/2, 1127 1/2, 1128 1/2, 1129 1/2, 1130 1/2, 1131 1/2, 1132 1/2, 1133 1/2, 1134 1/2, 1135 1/2, 1136 1/2, 1137 1/2, 1138 1/2, 1139 1/2, 1140 1/2, 1141 1/2, 1142 1/2, 1143 1/2, 1144 1/2, 1145 1/2, 1146 1/2, 1147 1/2, 1148 1/2, 1149 1/2, 1150 1/2, 1151 1/2, 1152 1/2, 1153 1/2, 1154 1/2, 1155 1/2, 1156 1/2, 1157 1/2, 1158 1/2, 1159 1/2, 1160 1/2, 1161 1/2, 1162 1/2, 1163 1/2, 1164 1/2, 1165 1/2, 1166 1/2, 1167 1/2, 1168 1/2, 1169 1/2, 1170 1/2, 1171 1/2, 1172 1/2, 1173 1/2, 1174 1/2, 1175 1/2, 1176 1/2, 1177 1/2, 1178 1/2, 1179 1/2, 1180 1/2, 1181 1/2, 1182 1/2, 1183 1/2, 1184 1/2, 1185 1/2, 1186 1/2, 1187 1/2, 1188 1/2, 1189 1/2, 1190 1/2, 1191 1/2, 1192 1/2, 1193 1/2, 1194 1/2, 1195 1/2, 1196 1/2, 1197 1/2, 1198 1/2, 1199 1/2, 1200 1/2, 1201 1/2, 1202 1/2, 1203 1/2, 1204 1/2, 1205 1/2, 1206 1/2, 1207 1/2, 1208 1/2, 1209 1/2, 1210 1/2, 1211 1/2, 1212 1/2, 1213 1/2, 1214 1/2, 1215 1/2, 1216 1/2, 1217 1/2, 1218 1/2, 1219 1/2, 1220 1/2, 122

605 AUTOS À VENDRE

TOYOTA Camry 89, bas milage. A voir! Ste-Foy Nissan 681-7374.

TOYOTA CAMRY LE 83 627-4182

CAMRY 86, automatique, 120 000 km, 2900 \$, 872-4162.

CAMRY SE 1991, 29 000 km, 13 950 \$, 626-5775

CELICA GT 1985, 85 000 km, manuelle, très propre, 4900\$, 849-1055

COROLLA 87 5 vitesses, 54 000 km, manuelle, Ste-Foy Nissan 681-7374.

TOYOTA Corolla 1991 coupe sport, route, vitesses, 54 000 km, 11 000 \$, 605-4542

COROLLA 85, 5 vitesses, 58 000 km, régulateur, volant ajustable, 6600\$, 626-8388

COROLLA LE 89, blanc, 71 000 km, très propre, 6200\$, 626-5775

TOYOTA Corolla LE 89, 78 000 km, 5 vitesses, 6600\$, 626-5775

TOYOTA Corolla 1992 153 000 km, 200 \$, 635-1736

TOYOTA Corolla CTS Twin Cam 1989, 79 000 km, 4700\$, 626-5775

TOYOTA Corolla 82, 146 000 km, 1500\$, Guyville 650-6370 soit

Corolla 88, très propre 1 propriétaire 7450\$, 626-5775

PASEO 1992, 8500 km, automatique, 13 450\$, 626-5775.

TOYOTA Supra 89 Turbo Turbo, 54 000 km, manuelle, impeccable, retour études, 848-3754.

TOYOTA Tercel DX rouge 89, 80 000 km, manuelle, impeccable, retour études, 848-3754.

TOYOTA Tercel 85 105 000 km, 5 vitesses, 6200\$, 626-5775

TOYOTA Tercel 1991 137 000 km, 5 vitesses, 6200\$, 626-5775

TERCEL 90, régulateur, 72 000 km, 7000\$, négociable, 849-7670

TERCEL 86, 5 portes, 5 vitesses, 67 000 km, 3200\$, 877-3693

TRANS AM 1978, bonne condition, 2000 \$ discutable, 661-4079

GTI 85, 115 000 km, bonne condition, 4000\$, négociable, 841-2407

VOLKSWAGEN Cabriolet 87, avant passé en hiver en Floride, tout blanc, Trim de luxe, manuelle, téléphone, cellule, autoradio inclus, 59 000 km, un seul propriétaire 9500 \$, un bti 822-4754

VOLKSWAGEN Jetta 1985, 133 000 km, 2000\$, 626-5775

PASSAT GL 91, 5 vitesses, 29 000 \$, 626-5775

JETTA 1989 5 vitesses, 51 000 km, A voir! Ste-Foy Nissan 681-7374

VOLKSWAGEN Cabriolet 87, avant passé en hiver en Floride, tout blanc, Trim de luxe, manuelle, téléphone, cellule, autoradio inclus, 59 000 km, un seul propriétaire 9500 \$, un bti 822-4754

VOLKSWAGEN Jetta 1985, 133 000 km, 2000\$, 626-5775

PASSAT GL 91, 5 vitesses, 29 000 \$, 626-5775

JETTA 1989 5 vitesses, 51 000 km, A voir! Ste-Foy Nissan 681-7374

VOLKSWAGEN Cabriolet 87, avant passé en hiver en Floride, tout blanc, Trim de luxe, manuelle, téléphone, cellule, autoradio inclus, 59 000 km, un seul propriétaire 9500 \$, un bti 822-4754

VOLKSWAGEN Jetta 1985, 133 000 km, 2000\$, 626-5775

PASSAT GL 91, 5 vitesses, 29 000 \$, 626-5775

JETTA 1989 5 vitesses, 51 000 km, A voir! Ste-Foy Nissan 681-7374

VOLKSWAGEN Cabriolet 87, avant passé en hiver en Floride, tout blanc, Trim de luxe, manuelle, téléphone, cellule, autoradio inclus, 59 000 km, un seul propriétaire 9500 \$, un bti 822-4754

VOLKSWAGEN Jetta 1985, 133 000 km, 2000\$, 626-5775

PASSAT GL 91, 5 vitesses, 29 000 \$, 626-5775

JETTA 1989 5 vitesses, 51 000 km, A voir! Ste-Foy Nissan 681-7374

VOLKSWAGEN Cabriolet 87, avant passé en hiver en Floride, tout blanc, Trim de luxe, manuelle, téléphone, cellule, autoradio inclus, 59 000 km, un seul propriétaire 9500 \$, un bti 822-4754

VOLKSWAGEN Jetta 1985, 133 000 km, 2000\$, 626-5775

PASSAT GL 91, 5 vitesses, 29 000 \$, 626-5775

JETTA 1989 5 vitesses, 51 000 km, A voir! Ste-Foy Nissan 681-7374

VOLKSWAGEN Cabriolet 87, avant passé en hiver en Floride, tout blanc, Trim de luxe, manuelle, téléphone, cellule, autoradio inclus, 59 000 km, un seul propriétaire 9500 \$, un bti 822-4754

VOLKSWAGEN Jetta 1985, 133 000 km, 2000\$, 626-5775

PASSAT GL 91, 5 vitesses, 29 000 \$, 626-5775

JETTA 1989 5 vitesses, 51 000 km, A voir! Ste-Foy Nissan 681-7374

VOLKSWAGEN Cabriolet 87, avant passé en hiver en Floride, tout blanc, Trim de luxe, manuelle, téléphone, cellule, autoradio inclus, 59 000 km, un seul propriétaire 9500 \$, un bti 822-4754

VOLKSWAGEN Jetta 1985, 133 000 km, 2000\$, 626-5775

PASSAT GL 91, 5 vitesses, 29 000 \$, 626-5775

JETTA 1989 5 vitesses, 51 000 km, A voir! Ste-Foy Nissan 681-7374

VOLKSWAGEN Cabriolet 87, avant passé en hiver en Floride, tout blanc, Trim de luxe, manuelle, téléphone, cellule, autoradio inclus, 59 000 km, un seul propriétaire 9500 \$, un bti 822-4754

VOLKSWAGEN Jetta 1985, 133 000 km, 2000\$, 626-5775

PASSAT GL 91, 5 vitesses, 29 000 \$, 626-5775

JETTA 1989 5 vitesses, 51 000 km, A voir! Ste-Foy Nissan 681-7374

VOLKSWAGEN Cabriolet 87, avant passé en hiver en Floride, tout blanc, Trim de luxe, manuelle, téléphone, cellule, autoradio inclus, 59 000 km, un seul propriétaire 9500 \$, un bti 822-4754

VOLKSWAGEN Jetta 1985, 133 000 km, 2000\$, 626-5775

PASSAT GL 91, 5 vitesses, 29 000 \$, 626-5775

JETTA 1989 5 vitesses, 51 000 km, A voir! Ste-Foy Nissan 681-7374

VOLKSWAGEN Cabriolet 87, avant passé en hiver en Floride, tout blanc, Trim de luxe, manuelle, téléphone, cellule, autoradio inclus, 59 000 km, un seul propriétaire 9500 \$, un bti 822-4754

VOLKSWAGEN Jetta 1985, 133 000 km, 2000\$, 626-5775

PASSAT GL 91, 5 vitesses, 29 000 \$, 626-5775

JETTA 1989 5 vitesses, 51 000 km, A voir! Ste-Foy Nissan 681-7374

VOLKSWAGEN Cabriolet 87, avant passé en hiver en Floride, tout blanc, Trim de luxe, manuelle, téléphone, cellule, autoradio inclus, 59 000 km, un seul propriétaire 9500 \$, un bti 822-4754

VOLKSWAGEN Jetta 1985, 133 000 km, 2000\$, 626-5775

PASSAT GL 91, 5 vitesses, 29 000 \$, 626-5775

JETTA 1989 5 vitesses, 51 000 km, A voir! Ste-Foy Nissan 681-7374

VOLKSWAGEN Cabriolet 87, avant passé en hiver en Floride, tout blanc, Trim de luxe, manuelle, téléphone, cellule, autoradio inclus, 59 000 km, un seul propriétaire 9500 \$, un bti 822-4754

VOLKSWAGEN Jetta 1985, 133 000 km, 2000\$, 626-5775

PASSAT GL 91, 5 vitesses, 29 000 \$, 626-5775

JETTA 1989 5 vitesses, 51 000 km, A voir! Ste-Foy Nissan 681-7374

VOLKSWAGEN Cabriolet 87, avant passé en hiver en Floride, tout blanc, Trim de luxe, manuelle, téléphone, cellule, autoradio inclus, 59 000 km, un seul propriétaire 9500 \$, un bti 822-4754

VOLKSWAGEN Jetta 1985, 133 000 km, 2000\$, 626-5775

PASSAT GL 91, 5 vitesses, 29 000 \$, 626-5775

JETTA 1989 5 vitesses, 51 000 km, A voir! Ste-Foy Nissan 681-7374

VOLKSWAGEN Cabriolet 87, avant passé en hiver en Floride, tout blanc, Trim de luxe, manuelle, téléphone, cellule, autoradio inclus, 59 000 km, un seul propriétaire 9500 \$, un bti 822-4754

VOLKSWAGEN Jetta 1985, 133 000 km, 2000\$, 626-5775

PASSAT GL 91, 5 vitesses, 29 000 \$, 626-5775

JETTA 1989 5 vitesses, 51 000 km, A voir! Ste-Foy Nissan 681-7374

VOLKSWAGEN Cabriolet 87, avant passé en hiver en Floride, tout blanc, Trim de luxe, manuelle, téléphone, cellule, autoradio inclus, 59 000 km, un seul propriétaire 9500 \$, un bti 822-4754

VOLKSWAGEN Jetta 1985, 133 000 km, 2000\$, 626-5775

PASSAT GL 91, 5 vitesses, 29 000 \$, 626-5775

JETTA 1989 5 vitesses, 51 000 km, A voir! Ste-Foy Nissan 681-7374

VOLKSWAGEN Cabriolet 87, avant passé en hiver en Floride, tout blanc, Trim de luxe, manuelle, téléphone, cellule, autoradio inclus, 59 000 km, un seul propriétaire 9500 \$, un bti 822-4754

VOLKSWAGEN Jetta 1985, 133 000 km, 2000\$, 626-5775

PASSAT GL 91, 5 vitesses, 29 000 \$, 626-5775

JETTA 1989 5 vitesses, 51 000 km, A voir! Ste-Foy Nissan 681-7374

VOLKSWAGEN Cabriolet 87, avant passé en hiver en Floride, tout blanc, Trim de luxe, manuelle, téléphone, cellule, autoradio inclus, 59 000 km, un seul propriétaire 9500 \$, un bti 822-4754

VOLKSWAGEN Jetta 1985, 133 000 km, 2000\$, 626-5775

PASSAT GL 91, 5 vitesses, 29 000 \$, 626-5775

JETTA 1989 5 vitesses, 51 000 km, A voir! Ste-Foy Nissan 681-7374

VOLKSWAGEN Cabriolet 87, avant passé en hiver en Floride, tout blanc, Trim de luxe, manuelle, téléphone, cellule, autoradio inclus, 59 000 km, un seul propriétaire 9500 \$, un bti 822-4754

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

remerciements / memoriam / services anniversaires / faveurs

705 AVIS DE DÉCÈS

BAILLARGEON, Théodore, St-Gilles
Bédard, Bernadette Demers, Neuville
Bédard, Robert, Charlesbourg
Bérubé, Thérèse Tremblay, Beauport
Bilodeau, Martha-Anne Grenier
BOIS, Florent, Ste-Félicité
BOUCHER, Marie-Anne Delisle, Trois-Pistoles
BOUCHER, Roland, St-Paul, Côté Montigny
BROSSEAU, Richard, prêtre, Montréal
CARRIER, Clément, Lévis
CHILAKOS, Georgette Deraiche
CLARKE, Georges, Charlesbourg
DAIGLE, Gérard, St-Apollinaire
DIONNE, Joseph L., Ste-Foy
DUMAIS, Charles, Charlesbourg
FORTIER, St-Anselme
FOURNIER, Mlle Yvonne, Québec
GIGNAC, Michel, St-Augustin
GOSSELIN, Gérard, Charlesbourg
GRATON, Père Gustave (Donat), O.C.S.O.
HAINS, Lucienne Boutet, Beauport
HILLION, Louise Jugon
LAMONTAGNE, Abbé Lorenzo, Anc.-Lorette
LANGAIS, Yvan, Duboué
LAPORTE, René, Québec
LAROUCHE, Roland, Buckland
LAVOIE, Laurette Fillion, Lotbinière
LORD, Caroline Houde, St-Jérôme
PELLETIER, Imelda (St-Marie-Angèle), St-Damien
PELLETIER, Rose-Alma Leclerc
POIRIER, Lucien, Québec
PROULX, Jeannette, Cap-St-Ignace
RAIL, J. Antonio, Québec
ROGER, Georges, St-Patrice De Beauvoir
ST-PIERRE, Camille, Charlesbourg
ST-PIERRE, Guy, Lévis
TURCOTTE, Rodrigue, Ste-Famille, I.O
VALIN, Louise, Québec

soeurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. Roland Demers, M. et Mme Jean-Marie Demers (Antoinette Durand), M. et Mme Téléphone Demers (Raymonde Major), Mme Antoine Antil (Eva Demers), Soeur Jeanne Demers, Abbaye Cistercienne de St-Romuald, Mme Léontine Bédard, Mme Charles-Arthur Bédard (Rose-Aimée Quirion), Mme Georges Demers (Germaine Moore); ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux, nièces, cousins et cousines.

BEDARD (Robert)



A la merveilleuse Maison Michel Sarrazin, le 22 juillet 1992, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Robert Bédard, retraité de la Ville de Charlesbourg, époux de dame Jacqueline Lamontagne. Il demeurait à Charlesbourg. Selon ses volontés, il ne sera pas exposé. Un service sera chanté, en présence du corps, le samedi 25 juillet à 10h, en l'église St-Charles Borromée où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie et de la au crématorium du cimetière St-Charles, sous la direction de la

Coopérative Funéraire de l'Anse 280, 8ième Rue Québec

1709, rue Principale St-Gilles

Le service religieux sera célébré le samedi 25 juillet 1992 à 13h30 en l'église de Gilles et de la au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses enfants, Paul-Aimé (Monique Béland), Laura, Sr Hélène S.S.C.M., Raymond (Céline Tardif), Sr Irène S.S.C.M., Robert (Gisèle Bédard), René (Gisèle Tardif), Rita (Jean-Claude Rousseau), Adrienne (Daniel Tardif), Rachel (Gaston Boutin), France (Jean-Pierre Bédard), Gérard (Linda Tremblay); plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants; son frère et sa sœur, M. Alphonse Baillargeon, Mme Marie-Jeanne Baillargeon; beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Louis Moore, M. et Mme Ovide Gauthier, Mme Ovide Patry, Mme Simon Fortier, Mme Louis Hébert Fortier; plusieurs neveux, nièces et amis. Pour informations 888-4351.

Le service religieux sera célébré le samedi 25 juillet 1992 à 13h30 en l'église de Gilles et de la au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses enfants, Paul-Aimé (Monique Béland), Laura, Sr Hélène S.S.C.M., Raymond (Céline Tardif), Sr Irène S.S.C.M., Robert (Gisèle Bédard), René (Gisèle Tardif), Rita (Jean-Claude Rousseau), Adrienne (Daniel Tardif), Rachel (Gaston Boutin), France (Jean-Pierre Bédard), Gérard (Linda Tremblay); plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants; son frère et sa sœur, M. Alphonse Baillargeon, Mme Marie-Jeanne Baillargeon; beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Louis Moore, M. et Mme Ovide Gauthier, Mme Ovide Patry, Mme Simon Fortier, Mme Louis Hébert Fortier; plusieurs neveux, nièces et amis. Pour informations 888-4351.

Le service religieux sera célébré le samedi 25 juillet 1992 à 13h30 en l'église de Gilles et de la au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses enfants, Paul-Aimé (Monique Béland), Laura, Sr Hélène S.S.C.M., Raymond (Céline Tardif), Sr Irène S.S.C.M., Robert (Gisèle Bédard), René (Gisèle Tardif), Rita (Jean-Claude Rousseau), Adrienne (Daniel Tardif), Rachel (Gaston Boutin), France (Jean-Pierre Bédard), Gérard (Linda Tremblay); plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants; son frère et sa sœur, M. Alphonse Baillargeon, Mme Marie-Jeanne Baillargeon; beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Louis Moore, M. et Mme Ovide Gauthier, Mme Ovide Patry, Mme Simon Fortier, Mme Louis Hébert Fortier; plusieurs neveux, nièces et amis. Pour informations 888-4351.

Le service religieux sera célébré le samedi 25 juillet 1992 à 13h30 en l'église de Gilles et de la au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses enfants, Paul-Aimé (Monique Béland), Laura, Sr Hélène S.S.C.M., Raymond (Céline Tardif), Sr Irène S.S.C.M., Robert (Gisèle Bédard), René (Gisèle Tardif), Rita (Jean-Claude Rousseau), Adrienne (Daniel Tardif), Rachel (Gaston Boutin), France (Jean-Pierre Bédard), Gérard (Linda Tremblay); plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants; son frère et sa sœur, M. Alphonse Baillargeon, Mme Marie-Jeanne Baillargeon; beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Louis Moore, M. et Mme Ovide Gauthier, Mme Ovide Patry, Mme Simon Fortier, Mme Louis Hébert Fortier; plusieurs neveux, nièces et amis. Pour informations 888-4351.

Le service religieux sera célébré le samedi 25 juillet 1992 à 13h30 en l'église de Gilles et de la au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses enfants, Paul-Aimé (Monique Béland), Laura, Sr Hélène S.S.C.M., Raymond (Céline Tardif), Sr Irène S.S.C.M., Robert (Gisèle Bédard), René (Gisèle Tardif), Rita (Jean-Claude Rousseau), Adrienne (Daniel Tardif), Rachel (Gaston Boutin), France (Jean-Pierre Bédard), Gérard (Linda Tremblay); plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants; son frère et sa sœur, M. Alphonse Baillargeon, Mme Marie-Jeanne Baillargeon; beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Louis Moore, M. et Mme Ovide Gauthier, Mme Ovide Patry, Mme Simon Fortier, Mme Louis Hébert Fortier; plusieurs neveux, nièces et amis. Pour informations 888-4351.

Le service religieux sera célébré le samedi 25 juillet 1992 à 13h30 en l'église de Gilles et de la au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses enfants, Paul-Aimé (Monique Béland), Laura, Sr Hélène S.S.C.M., Raymond (Céline Tardif), Sr Irène S.S.C.M., Robert (Gisèle Bédard), René (Gisèle Tardif), Rita (Jean-Claude Rousseau), Adrienne (Daniel Tardif), Rachel (Gaston Boutin), France (Jean-Pierre Bédard), Gérard (Linda Tremblay); plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants; son frère et sa sœur, M. Alphonse Baillargeon, Mme Marie-Jeanne Baillargeon; beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Louis Moore, M. et Mme Ovide Gauthier, Mme Ovide Patry, Mme Simon Fortier, Mme Louis Hébert Fortier; plusieurs neveux, nièces et amis. Pour informations 888-4351.

Le service religieux sera célébré le samedi 25 juillet 1992 à 13h30 en l'église de Gilles et de la au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses enfants, Paul-Aimé (Monique Béland), Laura, Sr Hélène S.S.C.M., Raymond (Céline Tardif), Sr Irène S.S.C.M., Robert (Gisèle Bédard), René (Gisèle Tardif), Rita (Jean-Claude Rousseau), Adrienne (Daniel Tardif), Rachel (Gaston Boutin), France (Jean-Pierre Bédard), Gérard (Linda Tremblay); plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants; son frère et sa sœur, M. Alphonse Baillargeon, Mme Marie-Jeanne Baillargeon; beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Louis Moore, M. et Mme Ovide Gauthier, Mme Ovide Patry, Mme Simon Fortier, Mme Louis Hébert Fortier; plusieurs neveux, nièces et amis. Pour informations 888-4351.

Le service religieux sera célébré le samedi 25 juillet 1992 à 13h30 en l'église de Gilles et de la au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses enfants, Paul-Aimé (Monique Béland), Laura, Sr Hélène S.S.C.M., Raymond (Céline Tardif), Sr Irène S.S.C.M., Robert (Gisèle Bédard), René (Gisèle Tardif), Rita (Jean-Claude Rousseau), Adrienne (Daniel Tardif), Rachel (Gaston Boutin), France (Jean-Pierre Bédard), Gérard (Linda Tremblay); plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants; son frère et sa sœur, M. Alphonse Baillargeon, Mme Marie-Jeanne Baillargeon; beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Louis Moore, M. et Mme Ovide Gauthier, Mme Ovide Patry, Mme Simon Fortier, Mme Louis Hébert Fortier; plusieurs neveux, nièces et amis. Pour informations 888-4351.

Le service religieux sera célébré le samedi 25 juillet 1992 à 13h30 en l'église de Gilles et de la au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses enfants, Paul-Aimé (Monique Béland), Laura, Sr Hélène S.S.C.M., Raymond (Céline Tardif), Sr Irène S.S.C.M., Robert (Gisèle Bédard), René (Gisèle Tardif), Rita (Jean-Claude Rousseau), Adrienne (Daniel Tardif), Rachel (Gaston Boutin), France (Jean-Pierre Bédard), Gérard (Linda Tremblay); plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants; son frère et sa sœur, M. Alphonse Baillargeon, Mme Marie-Jeanne Baillargeon; beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Louis Moore, M. et Mme Ovide Gauthier, Mme Ovide Patry, Mme Simon Fortier, Mme Louis Hébert Fortier; plusieurs neveux, nièces et amis. Pour informations 888-4351.

Le service religieux sera célébré le samedi 25 juillet 1992 à 13h30 en l'église de Gilles et de la au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses enfants, Paul-Aimé (Monique Béland), Laura, Sr Hélène S.S.C.M., Raymond (Céline Tardif), Sr Irène S.S.C.M., Robert (Gisèle Bédard), René (Gisèle Tardif), Rita (Jean-Claude Rousseau), Adrienne (Daniel Tardif), Rachel (Gaston Boutin), France (Jean-Pierre Bédard), Gérard (Linda Tremblay); plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants; son frère et sa sœur, M. Alphonse Baillargeon, Mme Marie-Jeanne Baillargeon; beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Louis Moore, M. et Mme Ovide Gauthier, Mme Ovide Patry, Mme Simon Fortier, Mme Louis Hébert Fortier; plusieurs neveux, nièces et amis. Pour informations 888-4351.

Le service religieux sera célébré le samedi 25 juillet 1992 à 13h30 en l'église de Gilles et de la au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses enfants, Paul-Aimé (Monique Béland), Laura, Sr Hélène S.S.C.M., Raymond (Céline Tardif), Sr Irène S.S.C.M., Robert (Gisèle Bédard), René (Gisèle Tardif), Rita (Jean-Claude Rousseau), Adrienne (Daniel Tardif), Rachel (Gaston Boutin), France (Jean-Pierre Bédard), Gérard (Linda Tremblay); plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants; son frère et sa sœur, M. Alphonse Baillargeon, Mme Marie-Jeanne Baillargeon; beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Louis Moore, M. et Mme Ovide Gauthier, Mme Ovide Patry, Mme Simon Fortier, Mme Louis Hébert Fortier; plusieurs neveux, nièces et amis. Pour informations 888-4351.

Le service religieux sera célébré le samedi 25 juillet 1992 à 13h30 en l'église de Gilles et de la au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses enfants, Paul-Aimé (Monique Béland), Laura, Sr Hélène S.S.C.M., Raymond (Céline Tardif), Sr Irène S.S.C.M., Robert (Gisèle Bédard), René (Gisèle Tardif), Rita (Jean-Claude Rousseau), Adrienne (Daniel Tardif), Rachel (Gaston Boutin), France (Jean-Pierre Bédard), Gérard (Linda Tremblay); plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants; son frère et sa sœur, M. Alphonse Baillargeon, Mme Marie-Jeanne Baillargeon; beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Louis Moore, M. et Mme Ovide Gauthier, Mme Ovide Patry, Mme Simon Fortier, Mme Louis Hébert Fortier; plusieurs neveux, nièces et amis. Pour informations 888-4351.

Le service religieux sera célébré le samedi 25 juillet 1992 à 13h30 en l'église de Gilles et de la au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses enfants, Paul-Aimé (Monique Béland), Laura, Sr Hélène S.S.C.M., Raymond (Céline Tardif), Sr Irène S.S.C.M., Robert (Gisèle Bédard), René (Gisèle Tardif), Rita (Jean-Claude Rousseau), Adrienne (Daniel Tardif), Rachel (Gaston Boutin), France (Jean-Pierre Bédard), Gérard (Linda Tremblay); plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants; son frère et sa sœur, M. Alphonse Baillargeon, Mme Marie-Jeanne Baillargeon; beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Louis Moore, M. et Mme Ovide Gauthier, Mme Ovide Patry, Mme Simon Fortier, Mme Louis Hébert Fortier; plusieurs neveux, nièces et amis. Pour informations 888-4351.

Le service religieux sera célébré le samedi 25 juillet 1992 à 13h30 en l'église de Gilles et de la au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses enfants, Paul-Aimé (Monique Béland), Laura, Sr Hélène S.S.C.M., Raymond (Céline Tardif), Sr Irène S.S.C.M., Robert (Gisèle Bédard), René (Gisèle Tardif), Rita (Jean-Claude Rousseau), Adrienne (Daniel Tardif), Rachel (Gaston Boutin), France (Jean-Pierre Bédard), Gérard (Linda Tremblay); plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants; son frère et sa sœur, M. Al

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

remerciements / memoriam / services anniversaires / faveurs

705 AVIS DE DÉCÈS

GIGNAC (Michel)



A l'hôpital St-Sacrement, le 22 juillet 1992, à l'âge de 82 ans, est décédé Monsieur Michel Gignac, époux de feu Jacqueline Giguère. Il demeurait à St-Augustin. Le service religieux sera célébré le samedi 25 juillet à 11h, en l'église St-Augustin de Desmaures et de là au crématorium pour incinération. La famille recevra les condoléances à l'église, une heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil, ses enfants: André (Laurence Melançon), Jean-Pierre (Louise Bourget); ses petits-enfants: Michèle (François Bégin) et Frédéric Gignac; les enfants de Laurence: Karoline, Yanick et Dominic Blais; sa belle-sœur: Françoise Giguère (Maurice Thibodeau); et ses beaux-frères: Arthur Douville, Roger Levasseur; et plusieurs neveux et nièces. Compenser l'envoi de fleurs par des messes ou par un don à l'organisme de votre choix. La direction des funérailles a été confiée à la maison funéraire

Albert Rochette & Fils
354, Route 138
St-Augustin

GOSSELIN (Gérard)



A l'hôpital St-François-d'Assise, le 21 juillet 1992, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Gérard Gosselin, retraité d'Hydro-Québec, époux de dame Doris Brochu, il demeurait à Charlesbourg. Selon ses vœux, il a été inhumé au crématorium

Lépine-Cloutier Ltée
715, rue St-Vallier Est
Québec

Un service sera chanté en présence des cendres, le samedi 25 juillet 1992, à 14h, en l'église Ste-Cécile, où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, son fils André; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Jean-Paul (Thérèse Morncy), François (Robert Trépanier), Raymond (Marcelle Gaumond), Nicole (Jean Fugère), Imelda (Jean-Marc Boucard), Philippe Gosselin, Lucienne (Roger Turcotte), Claude (Monique Giguère), sa belle-mère: Mme Rose Dubé Brochu (Armand Pineau), Jacques Brochu (Claude Fournier); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amies. Pour renseignements: 529-3371.

GRATON (Père Gustave) (Donat), O.C.S.O. — A Oka, le 22 juillet 1992, est décédé le Père Gustave Graton (Donat), cistercien, à l'âge de 90 ans et dix mois. Il était le fils de feu Louis Graton et de feu Malvina Rainville de Sainte-Scholastique. Il entra à l'abbaye cistercienne Notre-Dame-du-Lac à Oka le 26 mai 1933, y fit profession solennelle le 30 août 1938 et fut ordonné prêtre le 29 janvier 1939. Orphelin de mère à l'âge de 6 ans, son éducation se fit surtout au jardin d'enfants à Saint-Jérôme et aux collèges de Sainte-Scholastique et de Sainte-Thérèse. Notaire en 1926, il pratiqua à Laprairie jusqu'en septembre 1932, puis assista son père dans sa dernière maladie. Il entra au monastère l'année suivante. Une fois moine, il étudia la théologie au monastère; puis l'agronomie à l'Institut Agricole d'Oka, obtenant le Baccalauréat en 1941

pour devenir aussitôt secrétaire de l'Institut et professeur de droit rural jusqu'à la fermeture de l'école en 1962. Après cette date, il partagea son temps entre le ministère à l'hôtellerie et différents services en communauté. Outre sa communauté, Père Gustave laisse dans le deuil de nombreux neveux et nièces. Les funérailles auront lieu à l'église abbatiale le vendredi 24 juillet, à 14h30. L'inhumation suivra au cimetière de la communauté.

HAINS (Lucienne Boutet) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis le 21 juillet 1992, à l'âge de 83 ans, est décédée Dame Lucienne Boutet, épouse de feu Monsieur Philémon Hains. Elle demeurait à Beauport, quartier Ste-Thérèse-de-Lisieux. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire

Wilbrod Robert & Fils
738, ave Royale
Beauport

Le samedi 25 juillet 1992, à 14h et 17h et de 19h à 22h et samedi, jour des funérailles de 9h à 10h45. Le service religieux sera célébré le samedi 25 juillet à 11h, en l'église Ste-Thérèse-de-Lisieux et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses filles, Fernande (Marcel Rodrigue), Rose-Hélène (Jean-Baptiste Rodrigue), son fils, Michel (Carmen Rochette), ses sœurs et son frère, Yvonne (feu Wilbrod Rodrigue), Bertha (feu Lucien Bédard), Maurice, son beau-frère et ses belles-sœurs, Mme Marie Boutet (feu Albert Boutet), Mme Marie-Paula Dubé (feu Gérard Boutet), Mme Marie-Louise Hains (feu Roméo Guillet), Mme Rose Hains (feu Alfred Grenier), Mme Marie-Jeanne Hains (feu Georges Boutet), M. Lorenzo Hains (Jeannette Guillet), ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, ainsi que plusieurs neveux, nièces et amies. Pour renseignements: 661-9223

HILLION (Louise Jugon) — A Marseille, le 8 juillet 1992, s'est éteinte paisiblement dans sa quatre-vingtième année, Louise Jugon-Hillion. Ses obsèques ont été célébrées le 10, à Ste-Anne-du-Castell (Provence). A Québec, une grande messe sera chantée par la Société Lyrique d'Aubigny le vendredi, 24 juillet, à 19h en la Chapelle historique du Bon-Pasteur (rue de la Charvatière). Cet avis tient lieu de faire-part.

LAMONTAGNE (Abbé Lorenzo) — Au Centre Hospitalier Chauveau, le 22 juillet 1992, à l'âge de 92 ans, est décédé l'abbé Lorenzo Lamontagne, fils de feu Joseph Lamontagne et de feu Zénila Fournier. Il demeurait à l'Ancienne-Lorette. La famille recevra les condoléances au salon funéraire

Falardeau Bédard & Roy Inc.
1547, Rue Notre-Dame
Ancienne-Lorette

samedi de 9h à 10h45. Le service religieux sera célébré le samedi 25 juillet 1992, à 11h, en l'église de l'Ancienne-Lorette, et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses sœurs: Mme Aurèle Lamontagne Simon, Mme Adrienne Lamontagne Marois, son neveu: l'abbé Marcel Therrien, sa nièce Lucette Corriveau, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. Pour renseignements: 842-3737.

LANGLAIS (Yvan)
A la Maison Michel Sarrazin, le 23 juillet 1992, à l'âge de 47 ans, est décédé M. Yvan Langlais, fils de feu M. Paul-Emile Langlais et de dame Germaine Drouet. Il demeurait à Duboué. La famille recevra les condoléances au funérarium

Lépine-Cloutier Ltée
9255, boul. l'Ormière
Neufchâtel

Le samedi 25 juillet 1992, à 14h et 17h et de 19h à 22h, samedi de 11h30 à 14h30. Le servi-

ce religieux sera célébré le samedi 25 juillet à 15h, en l'église St-Ambroise de Loretteville et de là au cimetière Ste-Charles. Il laisse dans le deuil, outre sa mère, ses frères, sœurs, beaux-frères et sa belle-sœur: Gilles, Gisèle (Roger Parent), Denis (Jeannine Lessard), Hélène (Pierre Blouin); ses nièces et son neveu: Geneviève, Mélanie, Karine, Myrian, Chantal, Sylvie, Eric; ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins, cousines et amies. Que toute marque de sympathie se traduise par un don à la Maison Michel Sarrazin, 2101, Ch. St-Louis, Sillery, Québec, G1T 1P5. Pour renseignements: 529-3371.

LAPOINTE (René)



A l'Hôtel-Dieu de Québec le 21 juillet 1992 à l'âge de 73 ans est décédé Monsieur René Lapointe, époux de feu Dame Léontine Cantin. Il demeurait à Québec. Selon ses vœux il ne sera pas exposé. Un service sera chanté le samedi 25 juillet à 11h en l'église St-Jean Baptiste où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil son fils Hugues et sa belle-fille Christine (Gaulin), son petit-fils Jean-Philippe et sa petite-fille Marie-Claude, ainsi que beaux-frères et belle-sœur, plusieurs neveux et nièces. Que vos témoignages de sympathie se traduisent par des offrandes de messes ou un don à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Québec, 11 Côte du Palais, Québec G1R 2J6. La direction des funérailles a été confiée à la

Coopérative Funéraire du Plateau
963 des Erables
Québec

Pour renseignements: 529-0035

LA ROCHELLE (Roland) — A Buckland, Bellechasse, le 23 juillet 1992, à l'âge de 53 ans et 6 mois, est décédé subitement Monsieur Roland Larochelle, époux de dame Lorraine Gilbert. Il demeurait à Buckland, Bellechasse. La famille recevra les condoléances au salon funéraire de Buckland, vendredi de 19h à 22h, sous la direction de

Roy & Rouleau Inc.
St-Damien Bellechasse

samedi, jour des funérailles de 12h30 à 14h45. Le service religieux sera célébré le samedi 25 juillet à 11h, en l'église de Buckland et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Johanne et Caroline; son père et sa mère: M. et Mme Philippe Larochelle; sa belle-mère: Mme Philippe Gilbert; ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, cousins, cousines et amies. Pour renseignements: 789-2143

LAVOIE (Laurette Fillion) — A l'Hôpital Laval, le 22 juillet 1992, à l'âge de 77 ans, est décédée dame Laurette Fillion, épouse de feu Armand Lavoie. Elle demeurait à Lotbinière, autrefois de Rimouski. La famille recevra les condoléances au salon funéraire

Bissonnette & Frères
125, St-Louis
Rimouski

vendredi à compter de 9h. Le service religieux sera chanté vendredi, à 11h, en la cathédrale de Rimouski, et l'inhumation au cimetière de Rimouski. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Ginette (François Lemay) et Jocelyne, ses petits-enfants: Christian, Patricia et Brigitte, ses sœurs: Alice et Gertrude, ses belles-sœurs et ses beaux-frères: Bertha Mc Breay, Lucille Imbeault, Monique et Jean-Yves Dionne, Réjeanne Dubé, Simonne et Lucien Lavoie, Rita et Jean-Charles Lavoie, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et plusieurs amis. Pour renseignements: (418)723-9294

LORD (Caroline Houde) — A St-Jérôme, le 21 juillet 1992, est décédée Mme Caroline Houde, 78 ans, épouse de Gérard M. Lord. Elle laisse ses enfants: Gérard S. (Monique Perrier), Lawrence (Lisette Rivard), Richard (Nathalie Thibault), Marguerite; ses petits-enfants et arrière-petits-enfants: sa sœur Gabrielle (Georges Girard); ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces. Elle sera exposée dimanche, à 14h, à la

Résidence Funéraire Desrosiers et Fils
10, de Martigny Est
St-Jérôme

Les funérailles auront lieu lundi, à 11h, en la cathédrale de St-Jérôme, et de là au cimetière de St-Jérôme. Au lieu de fleurs, des dons à l'Institut de Cardiologie de Montréal, 5000 Bélanger, Montréal (Qué.) H1T 1C8, seraient appréciés.

PELCHAT Imelda (Sœur Marie-Angèle) — A la Maison mère des Sœurs de Notre-Dame-du-Perpetuel-Secours de St-Damien de Bellechasse, le 23 juillet 1992, à l'âge de 86 ans et 7 mois, dont 50 ans de vie religieuse, est décédée Sœur Imelda Pelchat, en religion Sœur Marie-Angèle, née à St-Isidore, Comté de Dorchester, fille de feu Camille Pelchat et de feu Angéline Coulombe. Les funérailles auront lieu le samedi 25 juillet à 14h. Départ du salon funéraire de la Maison mère de St-Damien, à 13h45, sous la direction de la maison

Roy & Rouleau Inc.
St-Damien Bellechasse pour la chapelle de la Maison mère et de là au cimetière de la Congrégation. Elle laisse dans le deuil outre sa famille religieuse, ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs: M. et Mme Joseph Pelchat, M. et Mme Eugénie Pelchat, M. et Mme Marie-Anne Pelchat Bouffard, M. et Mme Armand Grenier (Alma), Mme Eugénie Pelchat Giroux, Mme Rose Bégin Pelchat, plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. Le salon sera ouvert vendredi de 14h à 21h, samedi, jour des funérailles à compter de 12h. Pour renseignements: 789-2143

PELLETIER (Rose-Alma Leclerc) — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 23 juillet 1992, à l'âge de 78 ans et 8 mois, est décédée Mme Rose-Alma Leclerc, épouse de feu M. Elphège Pelletier, demeurant à St-Jean Port-Joli. La famille recevra les condoléances au funérarium

Marius Pelletier
75, av. de Gaspé Est
St-Jean Port-Joli

vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi, jour des funérailles de 12h30 à 14h45. Le service religieux sera célébré le samedi 25 juillet à 15h, en l'église de St-Jean Port-Joli, suivi de l'inhumation au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, ses enfants: François, Adélaïde (René Pelletier), Joseph-Marc (Denise Quintal), Lise Tremblay (feu Georges-Léon), Jean-Rémi (Pauline Bernier), Joséphine (Jacques Dion), Louis-Daniel (Jasmine Pelletier); 18 petits-enfants, 3 arrière-petits-enfants, sa belle-sœur: Mme Régina Chouinard Pelletier; ainsi que plusieurs neveux et nièces. Il est recommandé que vos offrandes se traduisent par un don à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny ou à la Fondation des soins palliatifs du CLSC des Trois-Saumons de St-Jean Port-Joli. Les formulaires sont disponibles au funérarium. Pour renseignements: 598-9811

POIRIER (Lucien)
A l'Hôpital l'Enfant-Jésus, le 22 juillet 1992, à l'âge de 74 ans, est décédé M. J. Antonio Rail, retraité des Postes Canada, époux de feu dame Lucille Prévost. Il demeurait à Québec. La famille recevra les condoleances au

Funérarium de la Coopérative Funéraire de l'Anse
280, 8ième Rue
Québec

jeudi et vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi de 12h à 13h30. Le service religieux sera célébré le samedi 25 juillet à 14h, en l'église St-Pie X et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil ses enfants: Lise (Gilles Bureau), France (Jean Trépanier), Richard (Marguerite Cimon); ses petits-enfants: Alain, Sylvie et Annie; son arrière-petit-fils: Yannick; son frère: Jean Rehel (Gaby); sa sœur: Stella Rail (Camille Chicoine); ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-

sœurs, neveux, nièces, cousins, cousines et amies. Compenser l'envoi de fleurs par des dons aux Diabétiques de Québec.

Pour renseignements: 525-6044

ROGER (Georges)



A l'Hôpital Saint-Sacrement, le 22 juillet 1992 est décédé Monsieur Georges Roger, époux de dame Jeannette Breton. Il demeurait à Saint-Patrice de Beauvillage. Les funérailles auront lieu le samedi 25 juillet à 11h pour l'église Saint-Patrice et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, Claude (Fernande Poirier); leurs enfants: Frédéric, Alexandre, Guillaume, Clément (Monique Gagné); leurs enfants: Lucie, Pascal, Louise, Colombe (Jean-Marie Côté); leurs enfants: Dominique, Geneviève; ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, cousins, cousines et amies. La famille recevra les condoléances à la salle municipale de Saint-Patrice, le vendredi 24 juillet de 13h à 16h30 et de 19h à 22h, samedi: jour des funérailles à compter de 9h. La direction des funérailles a été confiée à la maison funéraire

Napoléon Lambert & Fils
St-Patrice

S.V.P. compensez l'envoi de fleurs par un don à l'Institut de Cardiologie de l'Hôpital Laval, 2725 Chemin Ste-Foy, G1V 4G5. Un remerciement sincère au personnel de l'Hôpital Saint-Sacrement, des Soins Intensifs et du dé. Pour informations: 596-2221

PROULX (Jeannette)



A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 23 juillet 1992, à l'âge de 82 ans, est décédée Mlle Jeannette Proulx. Elle demeurait à Cap-St-Ignace. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire de la

De la Durantaye & Fils Inc.
560, rue du Souvenir
Cap-St-Ignace

vendredi de 19h à 22h, samedi, jour des funérailles à compter de 12h30. Le service religieux sera célébré le samedi 25 juillet à 14h30, en l'église de Cap-St-Ignace et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, ses sœurs: Annie (feu Wilfrid Caron), Marguerite (feu Sylva Blanchet), Yvette (feu Gérard Fournier), Lucie (feu Paul Bernier), Marie-Ange (Lionel Coulombe); ainsi que ses neveux et nièces, cousins et cousines. Un don à la Société canadienne de la sclérose en plaques ou à l'Association du diabète du Québec serait apprécié. Des formulaires seront disponibles au salon. Pour renseignements: 246-5337

RAIL (J. Antonio)



A l'Hôpital l'Enfant-Jésus, le 22 juillet 1992, à l'âge de 74 ans, est décédé M. J. Antonio Rail, retraité des Postes Canada, époux de feu dame Lucille Prévost. Il demeurait à Québec. La famille recevra les condoleances au

Funérarium de la Coopérative Funéraire de l'Anse
280, 8ième Rue
Québec

jeudi et vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi de 12h à 13h30. Le service religieux sera célébré le samedi 25 juillet à 14h, en l'église St-Pie X et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil ses enfants: Lise (Gilles Bureau), France (Jean Trépanier), Richard (Marguerite Cimon); ses petits-enfants: Alain, Sylvie et Annie; son arrière-petit-fils: Yannick; son frère: Jean Rehel (Gaby); sa sœur: Stella Rail (Camille Chicoine); ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-

sœurs, neveux, nièces, cousins, cousines et amies. Compenser l'envoi de fleurs par des dons aux Diabétiques de Québec.

Pour renseignements: 525-6044

ROGER (Georges)

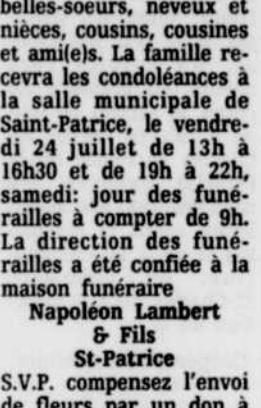


A l'Hôpital Saint-Sacrement, le 22 juillet 1992 est décédé Monsieur Georges Roger, époux de dame Jeannette Breton. Il demeurait à Saint-Patrice de Beauvillage. Les funérailles auront lieu le samedi 25 juillet à 11h pour l'église Saint-Patrice et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, Claude (Fernande Poirier); leurs enfants: Frédéric, Alexandre, Guillaume, Clément (Monique Gagné); leurs enfants: Lucie, Pascal, Louise, Colombe (Jean-Marie Côté); leurs enfants: Dominique, Geneviève; ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, cousins, cousines et amies. La famille recevra les condoléances à la salle municipale de Saint-Patrice, le vendredi 24 juillet de 13h à 16h30 et de 19h à 22h, samedi: jour des funérailles à compter de 9h. La direction des funérailles a été confiée à la maison funéraire

Napoléon Lambert & Fils
St-Patrice

S.V.P. compensez l'envoi de fleurs par un don à l'Institut de Cardiologie de l'Hôpital Laval, 2725 Chemin Ste-Foy, G1V 4G5. Un remerciement sincère au personnel de l'Hôpital Saint-Sacrement, des Soins Intensifs et du dé. Pour informations: 596-2221

PROULX (Jeannette)

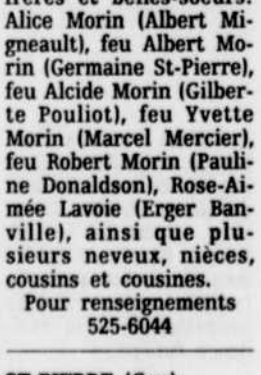


A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 23 juillet 1992, à l'âge de 82 ans, est décédée Mlle Jeannette Proulx. Elle demeurait à Cap-St-Ignace. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire de la

De la Durantaye & Fils Inc.
560, rue du Souvenir
Cap-St-Ignace

vendredi de 19h à 22h, samedi, jour des funérailles à compter de 12h30. Le service religieux sera célébré le samedi 25 juillet à 14h30, en l'église de Cap-St-Ignace et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, ses sœurs: Annie (feu Wilfrid Caron), Marguerite (feu Sylva Blanchet), Yvette (feu Gérard Fournier), Lucie (feu Paul Bernier), Marie-Ange (Lionel Coulombe); ainsi que ses neveux et nièces, cousins et cousines. Un don à la Société canadienne de la sclérose en plaques ou à l'Association du diabète du Québec serait apprécié. Des formulaires seront disponibles au salon. Pour renseignements: 246-5337

RAIL (J. Antonio)



A l'Hôpital l'Enfant-Jésus, le 22 juillet 1992, à l'âge de 74 ans, est décédé M. J. Antonio Rail, retraité des Postes Canada, époux de feu dame Lucille Prévost. Il demeurait à Québec. La famille recevra les condoleances au

Funérarium de la Coopérative Funéraire de l'Anse
280, 8ième Rue
Québec

jeudi et vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi de 12h à 13h30. Le service religieux sera célébré le samedi 25 juillet à 14h, en l'église St-Pie X et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil ses enfants: Lise (Gilles Bureau), France (Jean Trépanier), Richard (Marguerite Cimon); ses petits-enfants: Alain, Sylvie et Annie; son arrière-petit-fils: Yannick; son frère: Jean Rehel (Gaby); sa sœur: Stella Rail (Camille Chicoine); ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-

condolences à l'église samedi, à compter de 9h. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses beaux-parents: M. et Mme Benoit Couture (Thérèse Couture), ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Robert St-Pierre (Isabelle St-Pierre), Ulric St-Pierre (Fernande Jean), Marguerite St-Pierre (Rosaire St-Pierre), Louise St-Pierre (Paul-Aimé Caron), Henri-Louis St-Pierre (Madeleine Moreault), Germain St-Pierre (Mireille Belzile), Laureat St-Pierre (Odette Pelletier), Léon St-Pierre (Lise LeFebvre), Florian St-Pierre (Françoise Moreault), Lise St-Pierre (Jean-Paul Bélanger), Lisette St-Pierre (Clément Bélanger), Claire Couture (Oscar King), Rita Couture (Pierre Dion), Lucille Couture (Régent Beauvillage), ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux amis. Que vos témoignages de sympathie se traduisent par un don à la Fondation de la Greffe de Moelle Osseuse, C.P. 216, Succursale Jean-Talon, Montréal, Québec, H1S 9Z9. Pour renseignements: 837-4757

TURCOTTE (Rodrigue) — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 23 juillet 1992, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Rodrigue Turcotte, époux de dame Thérèse Deblois. Il demeurait à Ste-Famille, Ile d'Orléans. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire

F.X. Bouchard Inc
628, Chemin Royal
St-Pierre I.O.

vendredi de 19h à 22h, samedi de 11h à 13h. Le service religieux sera célébré le samedi 25 juillet à 13h30, en l'église Ste-Famille, Ile d'Orléans et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: Mario (Ginette Dumas), Johanne (Alain Dion), Denis (France Giroux), Yvon (Christine Giroux), Sylvie (Donald Blouin), Brigitte (Marc Couture); ses sœurs, son frère, ses beaux-frères et belles-sœurs: Marie-Claire (Fernand Marquis), Marie-Paul (Lucien Blouin), Solange (Nicolas Blouin), Michel (Madeleine Ferland) et Mme Laurette Brousseau Turcotte; ainsi que plusieurs autres beaux-frères et belles-sœurs et petits-enfants. Pour renseignements: 663-9838.

VALIN (Louise) — A Québec, le 21 juillet 1992, à l'âge de 52 ans, est décédée dame Louise Valin, fille de feu Rosaire Valin et de feu Fernande Bourget. Selon ses vœux, elle ne sera pas exposée. Un service sera chanté, en présence des cendres, le samedi 25 juillet à 14h en l'église Notre-Dame de Chemin et de là au cimetière St-Charles. La famille recevra les condoléances à l'église une demi-heure avant la cérémonie. Elle laisse dans le deuil son fils Normand, ses frères et sa belle-sœur Pierre et Georges (Raymonde Collet), ses tantes: Madeleine (L.P. Roger), Jeanne d'Arc B. Boutin et son oncle l'abbé Antoine Bourget, missionnaire au Pérou ainsi que neveux, nièces, cousins et cousines. La direction des funérailles a été confiée à la

Coopérative Funéraire du Plateau
963 des Erables
Québec

Pour renseignements: 529-0035

720 REMERCIEMENTS

COUTURE (Joseph-Émile)

La famille de M. Joseph-Émile Couture remercie sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Joseph-Émile Couture, survenu le 26 mai 1992. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

POITRAS (Roland) — La famille Poitras vous remercie du fond du cœur chers parents et amis qui avez témoigné des marques de sympathie lors du décès de Monsieur Roland Poitras, survenu le 28 mai 1992. Veuillez considérer ces remerciements comme vous étant adressés personnellement.

VEILLEUX (Pauline Rouleau)

Le samedi 25 juillet 1992, à 16h30, en l'église de St-Félix-de-Cap-Rouge, sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de Mme Pauline Rouleau Veilleux, épouse de Jean-Marc Veilleux. Merci aux parents et amis qui s'uniront à nous par leur présence, leurs prières ou leur pensée.

760 FAVEURS OBTENUES

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde, pour des siècles et des siècles. Amen. Dites cette prière 9 fois par jour, pendant 9 jours, votre prière sera exaucée, même si cela est impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue. T.M.

SINCERES remerciements au St-Espirit et au Sacré-Cœur pour faveur obtenue avec promesse de publier. C.B.

SINCERES remerciements au St-Espirit pour faveur obtenue avec promesse de publier. L.M.

SERVICES SPÉCIAUX

795 MONUMENTS

GRANIT J.D. INC.
1105 ST-VALLEUR O. QUÉBEC
(Pres du cimetière), 527-9654

THÉRIAU & FILS
710, 1ère Avenue, Québec
524-1561

Nous

compatissons

à votre deuil

et vous offrons

nos

condolences

LE SOLEIL

LE SOLEIL, publication quotidienne, fondée en 1896, est imprimée au 390, rue Saint-Vallier Est, Québec G1K 7J6, par LE SOLEIL (Division de Groupe Unimédia) qui en est l'éditeur. "Envoi de publication - Enregistrement numéro 1206". Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL.

LE SOLEIL (USPS # 003709) is published daily at 390 East St. Vallier Street, Québec City, Québec G1K 7J6, Province of Québec G1K 7J6. Subscription rate per year is \$31.48 \$ (Canadian Funds). Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. U.S. Postmaster: Send address changes to INSA, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.

LE BRIDGE CONTRAT

PRÉSERVEZ VOS COMMUNICATIONS

HOROSCOPE

VENDREDI 24 JUILLET

BÉLIER
du 21 mars au 20 avril
Toute l'agressivité que vous déployez dans vos rapports aux autres se retournera contre vous et vous aurez une forte tendance à l'auto-destruction. Vous serez si négatif que vous courez même le risque de représailles physiques. En affaires, le temps est au beau fixe et on reconnaît votre prudence. Surveillez bien vos reins.

TAUREAU
du 21 avril au 20 mai
Vous êtes plutôt intéressé par de vifs débats intellectuels que par la conquête d'une âme sœur. La solitude vous plaît. Même si la passion vous évite, une personne avec laquelle vous discutez souvent se montrera sous un jour neuf et séduisant! Surveillez de très près vos avoies, on veut vous arracher un bien hérité d'une personne que vous aimez beaucoup.

GÉMEAUX
du 21 mai au 21 juin
Un proche fait un coup d'éclat et tout ceci vous glace le sang. Vous aurez tendance à réagir fortement, soit en vous jetant dans l'oubli, en dépensant, soit en buvant. Au lieu de vitupérer sans cesse, concentrez-vous plutôt sur vos tâches professionnelles. La qualité de votre travail diminue beaucoup. Tentez de mener une vie plus calme ou c'est votre système cardiaque qui en souffrira.

CANCER
du 22 juin au 22 juillet
Bravo! Vous vivez selon vos désirs et votre gaieté est contagieuse. Prenez le temps de voir clair et vous reconnaîtrez que vous avez parfois été injuste envers une personne que vous aimez pourtant beaucoup. Vos projets réussiront très bien. Allez tenter la chance et n'hésitez pas à déployer une immense énergie. Une diète vous ferait du bien.

LION
du 23 juillet au 23 août
Vous pourriez faire une œuvre de Titan sans vous essouffler! Quelle énergie! Vous avez grand besoin de celle-ci puisque les mouvements planétaires viennent vous compliquer la vie. Vous devrez tout peser sur la balance logique et ne vous fiez surtout pas à vos intuitions. Des projets longuement caressés s'avèrent irréalisables. Soignez bien vos pieds.

VIERGE
du 24 août au 22 septembre
Une personne tente délibérément de vous piéger dans une discussion mais comme l'éloquence prédomine chez vous, cette personne demeurera panotée. Ne cédez pas un pouce à des âmes supposément bienveillantes même si cela vous doit d'engendrer un conflit. Surveillez vos avoies car on a à l'œil certains de vos biens. Ennuis digestifs.

BALANCE
du 23 septembre au 23 octobre
Persévérance et courage vous animent d'un souffle neuf. On pense réorganiser les structures de travail. Soyez vigilant, peut-être votre poste est-il visé? Vous aspirez au changement sur le plan sentimental. Peut-être même le démon de l'infidélité vous susurre-t-il quelque audacieuse suggestion? Votre vulnérabilité immunologique vous met en grave danger.

SCORPION
du 24 octobre au 22 novembre
N'ayez confiance en autre chose qu'en la raison pure et dure. Votre intuition saurait jouer de vous avec la plus catastrophique ironie. Vous aurez à peser le pour et le contre d'une très importante décision. Vous êtes en conflit avec l'être cher et il y a même possibilité de rupture. Vous vivrez toute la journée sous un ciel tourmenté.

SAGITTAIRE
du 23 novembre au 21 décembre
La manie des grands est certes un état inspirant mais la confrontation à la réalité n'en devient que plus amère. Soyez plus modeste dans vos désirs si vous voulez être heureux. Cette manie vous occasionne de fréquentes sautes d'humeur mais vous pourriez compter sur l'action apaisante d'une personne drôle. Vous serez entreprenant au travail. La grippe sévit avec son cortège de maux de gorge.

CAPRICORNE
du 22 décembre au 20 janvier
De délicieux moments vous remplissent de bonheur. Toute la semaine est vécue dans une atmosphère de calme harmonie. Le temps est à la joie et on vous manifeste beaucoup d'amour. Sachez profiter de cette sérénité pour régler un épineux problème financier. Les gens dans la cinquantaine devront ménager leurs artères.

VERSEAU
du 21 janvier au 19 février
Un petit orage sévira dans votre vie affective. Redoutez les conflits que peuvent mener de trop importantes divergences d'opinions. Vos ennemis se dissipent rapidement et vous verrez que même ceux qui vous critiquent vous aiment profondément. Soyez plus coulant au travail et cette souplesse sera interprétée comme un gage d'efficacité. Vous aurez de légers maux de ventre.

POISSONS
du 20 février au 20 mars
La créativité vous gratifie de ses plus belles trouvailles. Vous serez vif mais votre humeur est sombre. Chez vous, la créativité passe régulièrement par cet état d'esprit. Vous travaillerez à l'élaboration d'un projet très original qui fera votre renom. N'hésitez pas, laissez s'épancher votre spontanéité!

Rumeurs de contrebande avec les États-Unis démenties dans le village de Saint-Zacharie

SAINT-ZACHARIE — Contrairement aux rumeurs qui circulent dans la région, il n'y a pratiquement pas de contrebande qui se fait entre le Canada et les États-Unis à la frontière qui longe le Maine et la municipalité de Saint-Zacharie, dans la Beauce. Cependant, le braconnage peut y être pratiqué sur une grande échelle, surtout en hiver.

par FORTUNAT MARCOUX
LE SOLEIL

LE SOLEIL en arrive à cette conclusion après avoir recueilli sous le sceau de la confidentialité de nombreux témoignages de citoyens de ce village de 2200 habitants.

La machine à rumeurs s'est mise en branle la semaine dernière au lendemain d'une tentative de meurtre survenue près d'une maison familiale située dans le rang 6, à quelques kilomètres de la rivière Saint-Jean qui trace la ligne canado-américaine jusqu'à la hauteur de Saint-Camille, et coule jusqu'au Nouveau-Brunswick. De vieilles querelles seraient à l'origine de ce drame. Cependant, des personnes concernées par cette affaire sont reconnues dans la région pour être des braconniers notoires.

Ces rumeurs veulent que la rivière soit utilisée régulièrement pour la contrebande de drogues ou de matériel électronique venant des États-Unis.

« Ce sont des suppositions, des cancanes. Ces rumeurs sont sans fondement », soutient un industriel qui semble être bien au fait de la situation.

Trafic de viande

Un propriétaire de dépanneur affirme n'avoir jamais entendu parler de contrebande. « Oui, si vous me parlez de trafic de viande », lance-t-il tout souriant en faisant allusion aux nombreux actes de braconnage.

Un jeune employé de garage connaît bien la rivière Saint-Jean. « Durant l'été, on peut la traverser à pied. Il pourrait y avoir du transbordement à la frontière mais ce serait périlleux et difficile à travers quelques kilomètres de bois

du côté canadien. Ça se saurait rapidement au village. »

Un septuagénaire ne croit pas qu'il y ait de la contrebande bien que celle-ci pourrait bien se faire par les terres privées longeant la frontière. « Ça me surprendrait mais ça serait possible. »

Ces témoignages sont corroborés par le chef régional des opérations des Douanes canadiennes, Daniel Lessard. « Nous n'avons aucune information pouvant indiquer qu'il se fait de la contrebande dans le secteur de Saint-Zacharie. Là comme ailleurs, il peut y avoir des cas isolés. Nous avons l'assurance qu'il n'existe aucun réseau dans ce coin-là. »

Cependant, il y a à Saint-Zacharie un chemin privé, le « Golden Road », qui traverse au Maine. Le chemin appartient à la compagnie américaine Great Northern Paper, une division de Bow Water, qui exploite une concession forestière le long de la frontière. Comme LE SOLEIL a pu le constater lors d'une visite impromptue, il y a un contrôle serré des entrées et sorties. Toutefois, le gardien n'a pas le droit de fouiller les camionneurs, ni les bûcherons qui traversent.

Selon M. Lessard, il ne peut se faire beaucoup de « grosse contrebande » dans ce chemin de chantier même s'il reconnaît que la présomption est forte que ces camionneurs puissent transporter à l'occasion quelques cartouches de cigarettes et quelques bouteilles de spiritueux. Une distance de 110 milles sépare la barrière à Millinocket, un village américain de quelque 4000 habitants.

La GRC absente

Plusieurs personnes interrogées par LE SOLEIL ont déploré l'absence de la Gendarmerie royale du Canada dans la région.



« Nous n'avons aucune information indiquant qu'il se fait de la contrebande à Saint-Zacharie », soutient le chef des opérations régionales des Douanes canadiennes, Daniel Lessard.

Le caporal Alain Lebrasseur reconnaît que la GRC est peu présente à Saint-Zacharie et qu'elle n'a jamais dressé de barrage surprise dans le « Golden Road ».

« Je dois me débrouiller avec des ressources humaines réduites (cinq hommes). On vérifie les plaintes et les informations privilégiées que nous recevons. On ne peut être partout à la fois. »

En poste à Saint-Georges depuis six mois seulement, le caporal admet avoir entendu parler « de la rivière Saint-Jean ». « Jusqu'à présent, pour moi ce n'est qu'une rumeur. »

Toutefois, M. Lebrasseur reconnaît que les nombreuses pistes de motoneiges relevées l'hiver dernier aux abords de la frontière le laissent très songeur.

CORRECTION

À tous les détenteurs du passeport Hockey Sports Experts (distribué par la poste), veuillez prendre note de la correction suivante.

L'offre spéciale mentionnée dans la lettre jumelée au passeport aurait dû se lire avec la mention :

“ACHAT MINIMAL REQUIS DE 25\$, VALIDE JUSQU'AU 31 OCTOBRE 1992.

Nous nous excusons de ce contretemps.

sports experts

ville de Sainte-Foy

AVIS — PROMULGATION

AVIS est par les présentes donné que, le 4 mai 1992, le Conseil a adopté le règlement 3265 autorisant une dépense et un emprunt de 930 000 \$ afin de permettre : 1) l'exécution des travaux de construction d'un trottoir du côté sud et la correction du trottoir du côté nord du chemin Sainte-Foy, dans les parties comprises entre la rue de Chèvremont et l'autoroute du Vallon, et entre les rues Dalquier et Moreau; 2) l'installation de nouveaux feux de circulation au carrefour chemin Sainte-Foy de Chèvremont-Beauregard; et 3) l'acquisition, pour fins municipales, de gré à gré ou par voie d'expropriation, de terrains ou de servitudes nécessaires à la réalisation des travaux précités, (projets 50667, 50668, 50702 et 55666), numéros 90039, 91013 et 91014 du plan triennal des immobilisations.

Le règlement 3265 a été approuvé lors de la période d'enregistrement tenue les 13 et 14 mai 1992.

Ledit règlement a été approuvé par le ministère des Affaires municipales le 20 juillet 1992.

Toute personne peut en prendre connaissance au bureau du greffier de la Ville, division des Archives.

Ledit règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Fait à Sainte-Foy, le 21 juillet 1992.

LE GREFFIER DE LA VILLE
RENÉ DAMPHOUSSE

Transports Québec

APPELS D'OFFRES ET DE CANDIDATURES

Les appels d'offres qui suivent correspondent aux contrats de services auxiliaires (type A), de construction (type C), de déneigement (type D), de services professionnels (type P) et aux autres contrats non spécifiés précédemment (type S).

À moins d'indications plus précises, pour les contrats de types C et D, sont admis à soumissionner les entrepreneurs dont le principal établissement (place d'affaires) est situé au Québec, qui possèdent une licence de la Régie des entreprises de construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes (lorsque cette licence est exigée) et qui ont commandé à leur nom propre une copie du dossier d'appel d'offres du contrat.

À moins d'indications plus précises, pour les contrats de types A et P, seules les personnes physiques, les sociétés ou corporations ayant une place d'affaires au Québec et possédant les qualifications minimales requises décrites dans les documents d'appel d'offres sont admises à présenter une offre de services.

Pour les contrats de types A et P, lorsque le fournisseur compte plus de cent employés, il doit être détenteur d'une attestation émise par le ministère des Approvisionnements et Services, à l'effet qu'il s'engage à implanter un programme d'accès à l'égalité conforme à la Charte des droits et libertés de la personne, si le contrat lui est adjugé. L'obligation explicite précédemment s'applique pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000 \$ ou plus et s'adressant à un sous-contractant ayant plus de cent employés.

Pour tous les types de contrats, on peut obtenir une copie du dossier d'appel d'offres moyennant la somme indiquée à la rubrique « coût du dossier » lorsque applicable. Ce coût incluant les taxes est payable en espèces, chèque visé ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances et est non remboursable.

Les intéressés peuvent obtenir les renseignements et les documents pertinents en s'adressant aux bureaux suivants :

QUÉBEC Service des contrats Ministère des Transports 700, boul. Saint-Cyrille Est 20 ^e étage Québec (Québec) G1R 4Y9 Tél.: (418) 644-8848	MONTRÉAL Service des contrats Ministère des Transports 35, rue de Port-Royal Est 1 ^{er} étage Montréal (Québec) H3L 3T1 Tél.: (514) 873-6061
---	--

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre soumission ou offre reçue.

Le sous-ministre,
Georges Lalonde

D Contrat no 1104-92-4210 — Déneigement et déglacage du chemin St-Edgar, de la route 132 au centre de ski Pin Rouge et de la route du pont, dans les municipalités de New-Richmond et Robitoux Canton, M.R.C. Bonaventure, circonscription électorale de Bonaventure. Longueur de 20,72 km.

Garantie de soumission exigée :
— cautionnement: 5 000 \$ ou chèque visé: 2 500 \$
Coût du dossier: gratuit

appel d'offres



**CENTRE DE SANTÉ
DE LA BASSE CÔTE NORD**

(AO/9293-27)

TRANSPORT AÉRIEN POUR LES BESOINS DE L'ÉTABLISSEMENT

Le Centre de Santé de la Basse Côte-Nord demande des soumissions pour l'affrètement d'un aéronef à volure tournante, de type Bell 206 B ou l'équivalent pendant une période d'un (1) an, c'est-à-dire d'octobre 1992 à septembre 1993. Cet hélicoptère sera basé à Chevery, Province de Québec, afin d'effectuer du transport aérien selon les autorisations de l'établissement.

Documents d'appels d'offres

L'obtention des documents d'appel d'offres et la réception des soumissions se feront à l'adresse suivante:

Ministère des Approvisionnements et Services
Fonds du Service aérien gouvernemental
Edifice Roger-Demers, Aéroport de Québec
700, 7^e Rue, Sainte-Foy, Québec, G2E 5W1

À l'attention du chef de la division du Nolement

Les documents d'appel d'offres pourront être obtenus sur demande, à compter de 8h30 le 10 août 1992; tél. (418) 872-0100 poste 256, télécopieur (418) 872-6567.

Réception et ouverture des soumissions

Les soumissions doivent parvenir à l'adresse mentionnée plus haut, avec la mention prévue aux documents d'appel d'offres, au plus tard le 17 septembre 1992 à 15h00, heure locale en vigueur à Québec. L'ouverture des soumissions s'effectuera à la salle 1.02, sera publique et suivra la date et l'heure limites fixées pour le dépôt des soumissions.

L'établissement et ses mandataires ne s'engagent à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Le chef du Service à la Clientèle
et de l'Administration du
Fonds du service aérien gouvernemental

Marcel Deschamps

La réception des soumissions au bureau de QUÉBEC prendra fin le jeudi, 13 août 1992 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis.

D Contrat no 1210-92-4206 — Déneigement et déglacage des routes 289, du 6^e Rang, du 4^e Rang, de Picard et du Vallon, dans diverses municipalités entre autres Pohénégamook ville, M.R.C. Kamouraska et Témiscouata, circonscription électorale de Kamouraska-Témiscouata. Longueur de 51,00 km.

Garantie de soumission exigée :
— cautionnement: 13 000 \$ ou chèque visé: 6 500 \$
Coût du dossier: gratuit

La réception des soumissions au bureau de QUÉBEC prendra fin le jeudi, 13 août 1992 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis.

D Contrat no 2099-92-4203 — Déneigement et déglacage de la route 113, dans la municipalité de Baie James comprenant divers cantons, circonscription électorale d'Ungava. Longueur de 143 961 km.

Garantie de soumission exigée :
— cautionnement: 29 000 \$ ou chèque visé: 14 500 \$
Coût du dossier: gratuit

La réception des soumissions au bureau de QUÉBEC prendra fin le jeudi, 13 août 1992 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis.

C Contrat no 3129-92-0215 — Obturation de fissures à l'aide de résine à base d'époxy, injection d'un béton de ciment sous un pilier, réparation partielle des semelles des poutres à l'aide de béton armé avec coffrages et mortier de ciment sans coffrage, sur la route 138 au-dessus de la rivière Portneuf, dans la municipalité de Portneuf, M.R.C. Portneuf, circonscription électorale de Portneuf.

Garantie de soumission exigée :
— cautionnement: 1 770 \$ ou chèque visé: 885 \$
Coût du dossier: 10 \$

La réception des soumissions au bureau de QUÉBEC prendra fin le mardi, 11 août 1992 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis.

A Contrat no 5051-92-PZ02 — Assurer un service d'entretien de réparation des équipements informatiques de marque COMTERM (contrôleurs, écrans, imprimantes), lesquels sont distribués dans une certaine de sites à travers la province.

Garantie de soumission exigée :
— cautionnement: 18 000 \$ ou chèque visé: 9 000 \$
Coût du dossier: 10 \$

La réception des soumissions au bureau de QUÉBEC prendra fin le mardi, 11 août 1992 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis.

C Contrat no 6558-92-0910 — Aménagement de onze (11) transitions, pose de glissières de sécurité, d'une couche de correction, d'un rechargement et de deux (2) couches d'enrobé bitumineux sur la route 347 dans la municipalité de Saint-Norbert, p., M.R.C. D'Autray, circonscription électorale de Berthier. Longueur de 6,36 km.

Garantie de soumission exigée :
— cautionnement: 82 700 \$ ou chèque visé: 41 350 \$
Coût du dossier: 10 \$

La réception des soumissions au bureau de QUÉBEC prendra fin le vendredi, 14 août 1992 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis.

C Contrat no 8085-92-4001 — Tassement d'abris sur la route 117 dans les municipalités de Rouyn-Noranda v. et Cadillac v., M.R.C. de Rouyn-Noranda, circonscriptions électorales de Rouyn-Noranda-Témiscamingue et Abitibi-Est.

Garantie de soumission exigée :
— cautionnement: 6 000 \$ ou chèque visé: 3 000 \$
Coût du dossier: 10 \$

La réception des soumissions au bureau de QUÉBEC prendra fin le mardi, 11 août 1992 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis.

Taxis à l'aéroport: l'avenir du « système des deux lignes » sera connu aujourd'hui

QUÉBEC — C'est ce matin que le juge Louis Deblois de la cour supérieure rendra sa décision en rapport avec la demande d'injonction présentée par la Ligue de taxis de Québec — qui regroupe les détenteurs de 450 permis de taxis à Québec — afin de faire cesser le système de deux lignes de taxi à l'aéroport de Québec.

par PIERRE PELCHAT
LE SOLEIL

Hier, les procureurs de l'aéroport de Québec ont présenté une requête en irrecevabilité et une autre de moyens déclatoires pour rejeter la demande d'injonction de la Ligue de taxis de Québec. Ils allèguent que l'aéroport, étant de juridiction fédérale, n'est pas soumis aux lois provinciales comme celle sur le taxi.

Si le juge Deblois donne raison aux représentants de l'aéroport, la demande d'injonction de la Ligue de taxis sera rejetée. Dans l'éventualité contraire, les auditions devraient se

poursuivre pour déterminer si l'émission d'une injonction est justifiée ou non.

Dans sa requête déposée la semaine dernière, la Ligue de taxis de Québec a fait valoir que la nouvelle répartition des courses à l'aéroport était contraire à la réglementation québécoise qui prévoit que le premier véhicule sur un poste doit desservir le premier client. A l'aéroport, les taxis sont divisés en deux lignes: l'une pour les courses de courte distance et une autre, pour les déplacements plus longs. Or, avec ce système, le premier arrivé sur un poste ne dessert pas le premier client.

Unité de traitement des BFS en opération à Deschambault

DESCHAMBAULT — Une unité de traitement temporaire des boues de fosses septiques (BFS) est en opération depuis peu dans le parc industriel de Deschambault. Ces installations devraient permettre de régler à court terme le problème des déversements clandestins survenu depuis que la CUQ n'accepte plus les BFS des vidangeurs de la région de Portneuf.

par DOMINIC HARDY
collaboration spéciale

Les nouvelles installations utilisent les bassins de la municipalité de Deschambault qui servent à épurer les eaux domestiques de l'aluminerie Lauralco. Le maire de Deschambault, M. Jacques Bouillé, rappelle que l'unité de traitement constitue la proposition que sa municipalité a présentée à la MRC de Portneuf pour un centre de traitement et de valorisation en compost des BFS.

Le système retire 98 % des matières solides présentes dans les boues. Celles-ci sont déshydratées à 40 % avant d'être enterrées au lieu d'enfouissement sanitaire de Saint-Alban, en attendant qu'une solution à plus long terme permette la valorisation des boues en compost pour l'agriculture.

Mais aucune des municipalités n'a encore accepté de réglementer la vidange et le transport des BFS vers l'un ou l'autre des deux emplacements. Une telle réglementation est nécessaire afin de garantir un volume d'approvisionnement suffisant, dans le but de rentabiliser des installations permanentes de compostage.

QUÉBEC ET LA RÉGION

LE SOLEIL

ÉCHOS DES DEUX RIVES

SAINTE-LUCIE-DE-BEAUREGARD

Festival sportif

Pour la 10^e année consécutive, se tient jusqu'au 26 juillet le Festival sportif de Sainte-Lucie. Intitulée cette année le « Festi-Bal », cette activité annuelle comprend un bingo sous la tente, un gala mini-star, un tournoi de balle-molle qui se poursuit demain et dimanche, une soirée rock, demain, un tournoi de shuffleboard, un gala de lutte, le dimanche un brunch, une compétition de tir à l'arc, un Gala amateur et un spectacle humoristique. Toutes les activités se tiennent sur le terrain de l'école de Sainte-Lucie, petit village situé au sud-est de Montmagny, près de la frontière américaine.

CHAUDIERE-APPALACHES

Contamination au plomb ?

Seize municipalités de la région Chaudière-Appalaches figurent au nombre des 203 municipalités du Québec que le ministère québécois de la Santé et des Services sociaux invite à vérifier si l'eau potable de leur réseau présente des risques de contamination au plomb. Les analyses détermineront si la dissolution du plomb dans les joints des conduites peut avoir détérioré la qualité de l'eau. Ces municipalités sont Thetford Mines, Montmagny, Lac-Etchemin, East Broughton Station, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, Saint-Damien, Saint-Camille, Lac-Frontière, Pontbriand, Thetford Sud, Scott, Saint-Frédéric, Saint-Benoît, Notre-Dame-Auxiliatrice de Buckland, Saint-Paul, et Tring Jonction.

SAINT-GEORGES-DE-BEAUCE

Procès remis

Le procès que deux ex-enseignants de l'école secondaire Notre-Dame-de-la-Trinité de Saint-Georges de Beauce, Fernand Labbé et Jean Boily, devaient subir hier au palais de justice de Saint-Joseph sous des accusations d'agressions sexuelles sur des élèves, a été reporté au 21 octobre. La venue d'un nouveau procureur pour l'un des accusés explique cette remise. Les enseignants sont suspendus de leurs fonctions, sans solde, jusqu'au dénouement de l'affaire.

BEAUCE

Des contrats

La firme Roch Lessard de Saint-Georges a obtenu du gouvernement fédéral un contrat de 8 999 899 \$ pour la réfection de l'aéroport d'Iqaluit, dans les Territoires du Nord-Ouest. Il s'agit de travaux de pavage. D'autre part, Lainages Victor de Saint-Victor fournira au ministère de la Défense nationale du tissu, laine, serge, chaîne de coton pour une valeur de 148 303 \$.

SAINT-HILARION

Vol de cigarettes

Plus de 20 000 \$ de cigarettes ont été dérobées au cours de la nuit de jeudi dans un marché d'alimentation Provigo de Baie Saint-Paul. Les malfaiteurs, qui étaient entrés par la porte arrière du commerce, ont aussi tenté, en vain, de forcer le coffre-fort de l'établissement.

VOTRE PELOUSE

RIVE-NORD

	Adresses	Imp.
	Paires	
Ancienne-Lorette	X	NR
Beauport	X	NR
Beaupré	NR	NR
Boischatel	X	NR
Cap-Rouge	X	NR
Charlesbourg	X	NR
Lac-St-Charles	X	NR
L'Ange-Gardien	X	NR
Loretteville	X	NR
Québec	X	NR
St-Augustin-de-Desmaures	X	NR
Sainte-Foy	X	NR
Saint-Émile	X	NR
Sillery	X	NR
Val-Bélair	X	NR
Vanier	X	NR

RIVE-SUD

	Adresses	Imp.
	Paires	
Charny	X	NR
Pintendre	X	NR
St-Hélène-de-Brookville	X	NR
St-Henri-de-Lévis	NR	NR
St-Jean-Christophe	X	NR
St-Jean-Port-Joli	X	NR
Sainte-Marie	X	NR

Légende: Interdiction (X)

Arrosage de 1h recommandé (1)
Arrosage de 2h recommandé (2)
Arrosage non recommandé (NR)

Métrobus et voies réservées

La CTCUQ prête pour sa relance du siècle !

Nouveaux dépliant, affichettes, guides horaires, préposés à l'information en plus grand nombre, la CTCUQ semble prête pour sa relance du 15 août.

par ROBERT FLEURY
LE SOLEIL

À compter du 15 août en effet, la circulation automobile des résidents de la région de Québec risque d'être drôlement perturbée. Aux heures d'affluence, de nouvelles voies réservées aux autobus, aux cyclistes et aux taxis obligeront les automobilistes à ralentir leur vitesse, à attendre davantage aux feux de circulation car la rue sera soudain devenue plus étroite.

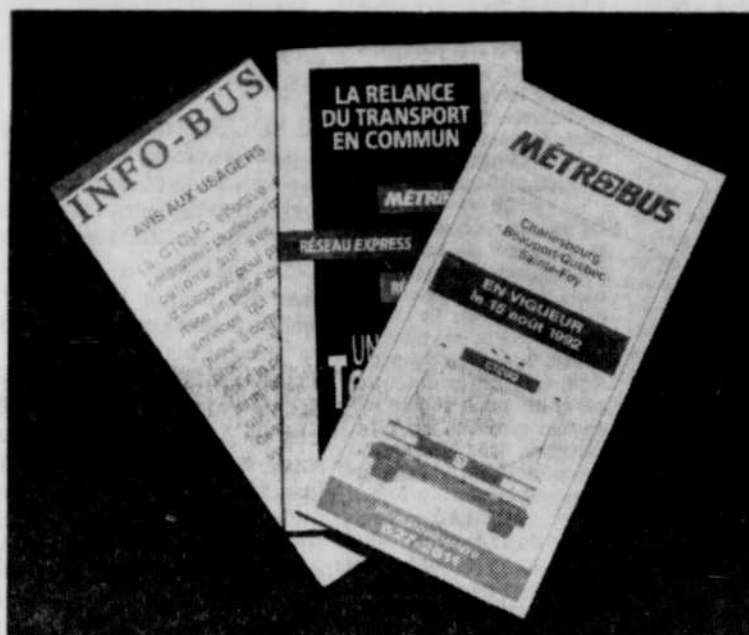
Si on s'était habitué à circuler ainsi rues Dorchester, De la Couronne, Côte d'Abraham ou Dufferin, ces voies réservées seront permanentes de 7 h à 17 h 30 pendant qu'une partie de Charest, Laurier, Saint-Cyrille en grande partie auront des voies réservées aux heures de pointe de 7 h à 9 h et de 15 h à 17 h 30 dans les deux directions. Seule une partie de la 1^{ère} Avenue aura une voie réservée : de 7 h à 9 h en direction sud, de 15 h à 17 h 30 en direction nord.

Ce sont les nouveaux circuits des Métrobus destinés à desservir Sainte-Foy et Québec aux cinq et sept minutes, Charles-

bourg ou Beauport et Québec aux 10 et 15 minutes, selon les jours et les heures d'affluence. Même le nombre d'arrêts sera diminué de moitié. Pour augmenter la rapidité.

« Nos dépliant sont prêts, nous avons commencé à les distribuer. Nos autobus affichent déjà de l'information sur les modifications de parcours : l'autobus demeure le meilleur moyen pour rejoindre nos utilisateurs. Des autocollants ont été appliqués sur les arrêts abandonnés. Nous allons doubler le nombre de préposés à l'information sur les horaires », commente Claude Larose, président de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec (CTCUQ), dans une entrevue.

La CTCUQ se devait de faire quelque chose. Depuis cinq ans, le nombre d'utilisateurs a diminué de 10 % comme dans bien d'autres grandes villes nord-américaines. « Pour arrêter l'érosion et surtout gagner de nouveaux adeptes auprès des automobilistes, plusieurs études et consultations publiques nous ont appris qu'il n'y avait qu'une solution : augmenter la rapidité des déplacements en autobus et



Voici les guides horaires et fascicules promotionnels disponibles dans les autobus et les points de service.

leur fiabilité pour qu'ils soient à l'heure », commente M. Larose.

Voies réservées, nouveaux parcours express, élimination des détours, diminution du nombre d'arrêts pour les métrobus, on réaménage presque tous les parcours, on diminue le service sur ceux qui sont le moins achalandés et on abandonne les secteurs éloignés.

« Nous nous sommes fixés des normes d'achalandage. Tous les maires les ont acceptées. Il ne restait plus qu'à mo-

difier les horaires et les parcours en conséquence », rappelle M. Larose. Des secteurs comme Cap Blanc voient leur fréquence réduite à huit autobus par jour. Des rangs comme Saint-Ange, Saint-Denis ou Sainte-Anne à Sainte-Foy ont été supprimés. « Si ces municipalités veulent leur donner davantage de service, elles doivent en faire les frais », rappelle M. Larose. Lors d'assemblées de conseils municipaux, les citoyens se plaignent. Rien à

faire, c'est la règle. À moins que la municipalité, comme Sainte-Foy, n'y aille de ses propres initiatives. Des taxis, dans ce cas.

« Il peut y avoir des erreurs d'évaluation de notre part. Nous étudierons chacune des plaintes : c'est facile de savoir si elles sont fondées ou non, nous avons déjà les données d'achalandage en main », dit M. Larose. Plaintes téléphoniques ou écrites. Avec inspecteurs sur la route pour vérifier au besoin.

Fin août, le protecteur ou la protectrice de l'utilisateur entrera en fonction : 400 candidatures ont été reçues. Avec un comité d'usagers pour l'appuyer, pour examiner certaines plaintes. « Le protecteur aura un pouvoir d'enquête et de recommandation. Il aura accès à tous les documents. Il jouera un rôle actif dans l'entreprise », dit le président de la CTCUQ qui a fait la promotion de cette fonction auprès du conseil d'administration.

La convention des chauffeurs est échue. Ne craint-on pas de perturber la relance ? « Les négociations reprendront à l'automne. Les chauffeurs croient aussi en la relance, ils ont accepté d'y collaborer », rappelle M. Larose. « Le nombre de chauffeurs demeurera le même. Ce sont les affectations qui changeront », dit-il.



De gauche à droite : M. André Vézina, vice-président du festival, M. Denis Giguère, maire de Loretteville, Mme Diane Lenhart, trésorière du festival, M. Jean Linteau, président du festival.

Loretteville

Les artisans reviennent au 12^e Festival du cuir de Loretteville

LORETTEVILLE — L'art du cuir reviendra à l'honneur, cette année, au Festival du cuir de Loretteville. Les organisateurs de la douzième édition le promettent : les artisans seront au rendez-vous pour démontrer leur savoir-faire.

par JOANNE PELLETIER
LE SOLEIL

Interrogé par le SOLEIL concernant la faible représentation, l'an dernier, de réels artisans du cuir, M. Jean Linteau, président de l'édition 1992 du festival, a confirmé que des efforts furent faits pour inciter ces artistes à faire montre de leurs techniques sur place. « Cette année, au moins huit artisans utilisant diverses techniques seront à l'oeuvre dans les stands du boulevard des Étudiants. L'an dernier, nous n'en avions qu'un seul », révèle M. Linteau.

En même temps qu'ils prendront connaissance du fonctionnement d'une chaîne de montage complète, les visiteurs pourront commander des articles de cuir fabriqués, sur place, dans un laps de temps variant entre 20 et 30 minutes. Regroupés à la Marquise des autochtones, les démonstrations des techniques artisanales des Premières nations seront également de la fête.

Outre cette partie artisanale, fleuron du festival, diverses activités seront offertes pendant les quatre jours, soit du 30 juillet au 2 août. Spectacles, tournois, parade de mode, mascotte, coin des jeunes et des aînés, tout y est. Alors que certains iront voir la chanteuse Kathleen, d'autres pourront assister aux performances de l'artiste folklorique André Lejeune.

M. Charles Leduc, coordonnateur du festival, avoue que les retombées économiques de cet

événement sont assez restreintes pour les commerçants lorettevillois. « Le festival est plutôt un événement social et familial qu'économique », affirme le coordonnateur.

Le budget de l'événement s'élève à 120 000 \$. La vente du macaron, seule contribution obligatoire d'admission aux sites, représente la principale source de revenus.

Le président, M. Jean Linteau, se dit fier de la qualité des spectacles présentés, car le budget ne permet pas d'offrir des cachets très élevés. Même André-Philippe Gagnon, l'enfant chéri de Loretteville, est devenu trop cher pour ses ex-concitoyens. « André-Philippe ne peut plus décider seul de son cachet. Étant donné que nos spectacles sont gratuits, nous n'avons pas les moyens de l'embaucher », confirme M. Linteau.

La SQ démantèle un réseau de trafic de drogues

QUÉBEC — Les agents de l'Escouade du crime organisé de la Sûreté du Québec ont effectué un important coup de filet, hier, en procédant

au démantèlement d'un réseau de trafic de drogues dont les ramifications s'étendaient dans plusieurs municipalités de la région. La



Le porte-parole de la SQ, Réal Ouellet, a présenté à la presse, hier, la drogue et le matériel saisis lors des nombreuses perquisitions menées dans la région de Québec.

tête dirigeante du réseau, Gilles Lacroix, et dix de ses complices ont été arrêtés durant cette opération qui a permis de saisir pour plus de 800 000 \$ en stupéfiants.

par NORMAND PROVENCHER
LE SOLEIL

Lancée en milieu de soirée mercredi, l'opération « Les Yeux » a frappé à plusieurs endroits — 14 perquisitions au total — jusqu'au petit matin, hier. Les agents de la SQ, aidés de policiers municipaux, ont investi des demeures de Québec, Charlesbourg, Beauport, Ville de Vanier et de l'île d'Orléans.

Lacroix, 44 ans, ex-membre du groupe de motards Pacific Rebels, a été arrêté dans un chalet de Disraeli, pendant que son bras droit, Pierre Giroux, 39 ans, également connu des milieux policiers, était épinglé en compagnie de deux autres personnes dans un appartement de la 6^e Avenue, à Charlesbourg.

C'est à cet endroit que les enquêteurs ont retrouvé la plus grande partie de la drogue saisie, soit un kilo de cocaïne et 500 g de haschisch. Une importante quantité de marijuana a également été dénichée dans les autres lieux visités. Les policiers estiment à 813 000 \$ la valeur totale sur le marché noir de ce butin.

La SQ a également mis la main sur trois revolvers et un appareil servant à détecter les systèmes d'écoute électronique.

Un contact du réseau dans la région de Montréal, Michel Boudreault, a été arrêté au cours de cette opération d'envergure.

Les 11 suspects, parmi lesquels trois femmes, ont comparu hier après-midi, au palais de justice de Québec, pour répondre d'accusations de possession de stupéfiants, possession dans le but de trafic, complot en vue de trafic et port d'armes prohibées. Quatre d'entre eux ne possédaient aucun antécédent judiciaire.

Le Soleil, Raymond Larose

C.

C.

C.

C.

C.

C.

C.

C.

C.

C.

C.

C.

C.

C.

C.

C.

C.

C.

C.

C.

C.

C.

C.

C.

C.

C.

C.

C.

C.

C.

C.

C.

C.

C.

C.

C.

C.

C.

C.

C.

C.

C.

C.

C.

C.

C.

C.

C.

C.

C.

C.

C.

C.

C.

C.

C.

C.

C.

C.

C.

C.

C.

C.

C.

C.

C.

C.

C.

C.

C.

C.

C.

C.

C.

C.

C.

C.

C.

C.

C.

C.

C.